

ABONNEMENTS
PAR ANNEE:
CANADA \$ 1.00
ETATS-UNIS . . . \$ 1.50
Payable d'avance.

LE BIEN PUBLIC

3, Rue Hart, 3
TEL. BELL 640
Casier Postal 180

La Compagnie "Le Bien Public" Editeur-Propriétaire.

EDITION HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

LES ÉVÈNEMENTS

La délégation des prohibitionnistes à Québec.

C'était hier matin qu'avait lieu l'entrevue des délégués des ligues de Tempérance et de sir Lomer Gouin. Nous recevons probablement trop tard pour le publier, le rapport qui nous sera fait du résultat de cette démarche. Bien que les organes dévoués aux marchands d'alcool nous prédisent que la démarche échouera auprès du gouvernement de Québec, nous aimons croire que la décision de M. Gouin sera mieux avisée. D'ailleurs, la position d'abstention que notre province s'est entêtée à garder jusqu'à présent, menace à la fin de nous entraîner dans une singulière aventure. Etant donné que tout le pays se range sous le régime de la prohibition, et que la seule province de Québec reste l'unique asile sûr aux liqueurs enivrantes, il arrive que notre province déchoit de son rang pour tomber au niveau de simple dépotoir d'alcool du Canada. Ce qui se passe actuellement dans la ville de Hull, illustre lamentablement cette situation fâcheuse. Toute la province d'Ontario passait ces jours-ci sous le régime sec; plus de vente de boisson mille part. Or le même soir que la prohibition fut mise en force à Ottawa, tous les braves de la capitale franchirent le pont, et allèrent copieusement s'abreuver dans les buvettes de Hull, ville voisine située en province de Québec. Le même manège se continue depuis. Les désordres occasionnés par ces buvettes en masse sont tels, que la ville de Hull a dû doubler sa force de police. De plus les brassiers d'Ontario et les marchands de liqueurs en gros d'Ottawa se sont implantés à Hull, obtenant du gouvernement de Québec l'octroi de licences spéciales. Entre parenthèses, reconnaissons que nous trouvons ici toute la mesure de la bonne foi du gouvernement de Québec qui fait mine de s'intéresser aux choses de la Tempérance. Le conseil municipal de Hull jette les hauts cris. Sa charte n'autorise que l'octroi de 14 licences de buvettes et 4 de magasins de liqueurs, et les échevins de Hull ne reconnaissent pas au gouvernement de Québec l'autorité qui impose de force à Hull des licences supplémentaires. En conséquence tout le conseil de Hull repudie l'autocratie de Québec, et il a cent fois raison. Au reste, ce ne nous est pas un plaisir ordinaire que de puiser touses détails dans la bécote "Patrie"; dans "La Patrie" qui douze mois par année se plait à mettre à mal la prohibition et les prohibitionnistes. Voici donc ce que disait cette feuille de Montréal mardi dernier au cours d'une dépêche spéciale d'Ottawa: "Le gouvernement de Québec a été dénoncé sans réserve par plusieurs échevins à la séance du conseil de ville de Hull hier soir (2 oct.). L'échevin Forcier a déclaré que le gouvernement Gouin était seul responsable de la mauvaise réputation acquise par Hull depuis la mise en vigueur de la prohibition en Ontario. En octroyant des permis de vente à des brassiers et des marchands de liqueurs en gros d'Ottawa, le gouvernement de Québec transformait Hull en un véritable dépotoir des que l'octroi de licences spéciales grossissait ses revenus. (Les italiques sont de nous). Les susceptibilités de la population de Hull n'ont été nullement respectées dit l'échevin Forcier. "D'autres échevins ont abondé dans le même sens que l'échevin Forcier, et ont dénoncé avec la même énergie l'autocratie du gouvernement de Québec. "La résolution suivante appuyée par tout le conseil a été soumise par l'échevin Forcier: "Que la législature de Québec soit priée de ne pas accorder d'autres licences de liqueurs enivrantes d'aucune sorte dans la ville de Hull, en vue du fait que la charte de la ville, approuvée par le parlement de Québec, (les italiques sont de nous), stipule qu'il ne doit pas y avoir plus de 14 licences de buvettes et 5 licences de magasins de boissons en détail dans les limites de la ville." La citation est longue, mais elle est intéressante. Il n'est pas sans intérêt de savoir que l'autocratie de Québec s'exerce à Hull, comme elle s'exerce aux Trois-Rivières, lorsque besoin en est. Instructif aussi d'apprendre combien le gouvernement Gouin est à l'aise à grossir ses revenus en octroyant des licences supplémentaires, quand, par ailleurs, il reste si indifférent à grossir ses revenus au moyen d'amendes à être imposées aux délinquants de la loi de Tempérance. La délégation des prohibitionnistes offrait donc hier à M. Gouin l'occasion de sortir honorablement la province d'une situation fautive et sans dignité.

La politique. La politique a tenu une grande place dans les événements de la semaine écoulée. Le prétexte hypocrite de la trêve a subi de larges accrocs, et nos virtuoses de la tribune ont entrepris l'exécution d'un chœur qui manque d'harmonie. C'est d'abord M. Laurier qui recevait à Montréal une immense ovation de la part de ses partisans. Le discours du chef libéral a été intéressant et habile. Il s'est efforcé de justifier son parti du concours donné au gouvernement conservateur pour la participation du Canada à la présente guerre. Il a affirmé que le parti libéral s'intéressait au grand problème de l'après-guerre. M. Laurier, de même que les orateurs qui l'accompagnaient, a présenté le parti libéral comme le véritable protecteur de la classe ouvrière, et a reproché au gouvernement Borden de ne rien faire pour alléger le coût actuel de la vie. Ce thème de la vie chère était trop beau pour que le parti dans l'opposition n'en tira pas bénéfice au détriment du parti au pouvoir. Il n'en reste pas moins vrai que le gouvernement ferait bien de tenir compte, non seulement des intentions méritoires du parti libéral, mais aussi et surtout des avis sages de ses propres partisans. Il ne manque pas d'organes conservateurs pour presser le gouvernement d'imiter le geste de l'Australie qui a mis fin à l'exploitation des spéculateurs au détriment du peuple. Les denrées, les objets nécessaires à la vie, ne doivent pas dépasser ici, même en temps de guerre, leur prix normal. Autrement il y a perturbation profonde dans toutes les classes de la société. Pour maintenir ce bon équilibre des prix, le gouvernement dispose de plus d'un moyen. Qu'il en use! Rien ne le justifie de ne pas le faire. La suppression des bénéfices de guerre devrait être décrétée depuis longtemps, et le contrôle des produits alimentaires organisé avant qu'il ne soit trop tard. Sans tenir compte des doléances libérales, le gouvernement Bleu trouverait dans l'avis de ses propres amis de la presse anglaise de Toronto et de l'Ouest le moyen sûr de raffermir son crédit en boutant hors du cabinet les deux jolis masques du grandiloquent Sam Hughes et du ratonneur Bob Rogers. C'est du moins le conseil gratuit qu'offre au chef du gouvernement à Ottawa plus d'un journal conservateur des mieux accrédités.

Deux faiblesses. Il est plaisant de remarquer que M. Borden qui voulait sacrifier à la meute orangiste d'Ontario et au fanatisme de l'Ouest en appelant dans son cabinet Sam Hughes et Bob Rogers, pensait acquérir au profit de son parti deux forces, quand celles-ci ne sont en réalité aujourd'hui que deux faiblesses. Les conservateurs d'Ontario demandent la disparition de Sam Hughes, et le Manitoba ne veut plus de Bob Rogers. De Sam Hughes, il y a peu à dire qui ne soit connu: le fusil Ross, fusil qui connaissait déjà la bonne fortune en 1904 sous un gouvernement libéral; les camions cana-

diens trop larges pour les routes d'Europe, les mitrailleuses inutiles, les bottes les tuniques, inutiles et remises quelque part en Angleterre; tout cela nous payé de nos millions. L'humeur fantasque du reluisant Sam Hughes nous aura coûté cher. Quant à la dernière frasque de Bob Rogers, elle vient de défrayer la chronique de toute la presse du pays. La preuve faite à une enquête qui se poursuit actuellement à Winnipeg avait établi qu'un entrepreneur, à l'instigation de M. Rogers alors ministre au Manitoba, avait augmenté de \$8000.00 une soumission déjà acceptée par le gouvernement. Or le lendemain, quelqu'un sollicitait de cet entrepreneur une contribution au fonds électoral, contribution consentie pour \$7500.00. C'était en 1911, et un avocat du nom de Haggart était candidat conservateur dans Winnipeg. M. Haggart est aujourd'hui juge à Winnipeg. M. Rogers, appelé comme témoin, esquiva la réponse à la question relative à son intervention dans cette contribution, et refusa le magistrat enquêteur, parce que celui-ci acceptait de conduire l'enquête moyennant salaire supplémentaire. Le juge Galt menaçait Bob Rogers de la prison pour mépris de Cour; il fit emprisonner quatre journalistes qui avaient argumenté sur cet incident sensationnel. Les journalistes emprisonnés firent casser la décision du juge Galt par le juge Haggart, ancien candidat en 1911. Toute la presse du pays discute depuis cette scandaleuse affaire greffée elle-même sur l'un des multiples scandales dont la province manitobaine ne cesse d'être le théâtre depuis quelque temps. Pour la dignité de la magistrature, il serait sans doute préférable que les juges, appelés à présider des enquêtes sur des agissements politiques, présidassent ces enquêtes sans autres émoluments que leur salaire de juges. D'un autre côté, s'il est vrai comme il s'en vante, que la nomination du juge Galt a été faite sur la recommandation de Bob Rogers, l'événement vient fournir une fois de plus que la bonne réputation des magistrats y gagnerait de ne pas devoir l'hermine à l'intrigue des coulisiers politiques.

Joseph BARNARD. L'assemblée de Nicolet. Dimanche dernier à deux heures M. Lamarche, accompagné de M. Bourassa, avait convoqué ses anciens électeurs pour leur donner les raisons de sa démission. L'assemblée eut lieu devant plus de cinq mille personnes, et les deux orateurs reçurent une ovation. Nous ne pouvons donner ici ni le texte, ni même un substantiel compte rendu des deux discours prononcés là. Nous le regrettons, car il s'est dit à Nicolet des choses qui sortent de la banalité ordinaire de nos harangues politiques. La position prise par M. Bourassa dans notre vie publique, est unique et l'attitude de M. Lamarche en la circonstance n'a guère qu'un précédent dans notre histoire politique. Des discours de M. Lamarche et de M. Bourassa, nous détachons certains passages que nos lecteurs ne trouveront pas sans intérêt. Toute l'attitude de M. Lamarche durant ses cinq ans de vie parlementaire a consisté à rester fidèle aux engagements pris vis-à-vis ses électeurs. Cette expérience d'honnêteté dans la vie publique lui a valu la perte du patronage. Voyons ce que l'orateur en dit. Marchandage odieux. "J'ai rempli mon devoir et aujourd'hui je vous rends mon mandat intact. Si le comté de Nicolet n'a pas eu sa part dans la distribution des deniers publics, c'est de ma faute et j'en porte toute la responsabilité. Toujours j'ai dû choisir entre l'octroi d'un quai, d'un bureau de poste et autres, et un morceau de ma conscience, et je n'ai pas voulu les acheter." Le prix de la prostitution. "Je connais des hommes honnêtes, raisonnables même, qui croient qu'un député ne vaut rien, si les quais, les bouts de planches ou les fonctions publiques ne pleuvent pas dans le comté. "Pour eux, un député qui a rempli son devoir, sans forfaire à son honneur, cela ne compte pas; ils ressemblent à ces gens qui ferment résolument les yeux sur la vertu de leurs filles, pour qu'elles leur apportent toutes les semaines un peu du bien-être physique et matériel dont ils sont avides." Le prix d'un ministère. "Au point de vue du patronage, je suis le député le plus pauvre de la province, mais je reste avec ma conscience. Je connais les officines de Bob Rogers où sont immolées en sacrifice les consciences des députés en échange de menus travaux. Pour devenir ministre je sais également ce qu'il faut faire, mais j'ai trop bien appris à respecter ma parole d'honneur, même sans être écrite, pour me prêter à ces manœuvres frauduleuses." Parlant des écoles du Keewatin M. Lamarche dit: "Nous étions dix-neuf prêts à souffrir plutôt que de sacrifier les catholiques du Manitoba. La machine se mit en marche; le gouvernement sortit

ses batteries et marchanda les volte-faces." M. Lamarche revendiqua quand même les droits aux écoles françaises. L'hypothèque de sang. M. Lamarche était en faveur de la réciprocité, mais contre l'action de Fielding qui eut l'indécence d'aller engager la nation canadienne auprès des Etats-Unis sans consulter le peuple; "tout comme il est également indécent pour M. Borden de confisquer 500,000 hommes du Canada, sans consultation, pour les envoyer guerroyer au service de l'Empire, et d'hypothéquer le sang de la nation pour la cause de l'impérialisme." Popularité et propreté. A la jeunesse universitaire. M. Lamarche recommanda: "de garder dans la vie publique les mêmes principes d'honneur et de probité qui gouvernent la vie privée, même dans cette époque tourmentée où l'on devient presque remarquable en se conduisant proprement."

M. Bourassa rappelle à l'auditoire les mêmes principes nationalistes qu'il a prononcés, par la parole et par la plume, non seulement depuis le commencement de cette guerre, mais depuis la guerre sud-africaine. C'est de cette époque dit M. Bourassa, que M. Laurier, au mépris des déclarations et des attitudes affirmées énergiquement par tous nos hommes d'Etat canadiens, a déhonoré fait évoluer notre politique nationale vers l'impérialisme britannique, au lieu de maintenir notre stricte autonomie. Et là dessus, M. Bourassa, faisant allusion aux qualités exceptionnelles qui auraient dû faire de M. Laurier un homme d'Etat continuateur de la lignée de Lafontaine, Cartier et MacDonald, adresse au chef libéral le sanglant reproche d'avoir failli à sa mission. Nous citons de "La Patrie" ce passage du discours du chef nationaliste. L'homme le plus néfaste du Canada. M. Bourassa, après une violente dénonciation de la politique anglaise, dit que celle-ci trouvera... "comme elle l'a trouvée autrefois, dans M. Laurier, son esclave, son valet prêt à faire servir les admirables qualités dont la Providence l'a doué, à entraîner le peuple du Canada dans le gouffre où mènent inévitablement les conséquences de la politique anglaise." "Et c'est pourquoi je ne crains pas de dire que Sir Wilfrid Laurier est l'homme le plus néfaste que non seulement la province de Québec, mais aussi le Canada tout entier, ait jamais porté dans son sein, car outre de ce que j'ai dit, M. Laurier a fait servir ses talents et son prestige à trahir, non pas sa race, plus que cela! sa mission qui était de faire le rapprochement des races dans la vérité, la justice, le courage et non dans l'avidité de l'une devant l'autre."

Le seul qui reste! Au début de l'assemblée, faisant allusion à la campagne de 1911, M. Bourassa dit que l'auditoire ne doit pas s'étonner de le voir à côté de Paul Emile Lamarche, son ami de tête et de cœur puisque: "De tous ceux que j'ai accompagnés jadis, dit-il, c'est celui dont je n'ai pas honte, Dieu merci!"

La Révérende Sœur Marie Alexis. La révérende Sœur Marie-Alexis est décédée dimanche dernier 1er octobre, à l'hôpital Saint-Joseph, munie des sacrements de l'Eglise. Quoique la défunte soit native de Montréal, on peut dire en toute vérité que c'est une Triluvienne qui vient de disparaître. A l'hôpital Saint-Joseph depuis 1879, elle était attachée aux Trois-Rivières par toutes les fibres de son âme. La dernière faveur qu'elle demanda à ses supérieures avant de mourir fut qu'on lui permit de reposer en terre triluvienne. Cette faveur lui fut accordée. Ceux et celles parmi les nôtres qui ont connu "Sœur Alexis", qui éprouvèrent ses charités discrètes et son dévouement inlassable, pourront donc de temps en temps aller prier sur sa tombe. Qui saura jamais le nombre de ceux qui gardent le souvenir de son dévouement et de ses bienfaits. Sa Grandeur Monseigneur Cloutier, ces jours derniers, rendait hommage aux vertus et aux mérites de cette religieuse dévouée. C'est à l'œuvre des saints autels surtout que la regretée défunte a dépensé sa vie. Durant trente-deux ans elle eut la garde de la sacristie de notre cathédrale. Que d'heures elle passa à réparer les vêtements sacrés, à plisser les surplis et les aubes, à orner les autels pour les grandes fêtes! Quels sont les prêtres de notre diocèse qui n'ont pas connu Sœur Alexis? Ils auront sans doute pour elle au moins une pensée au saint sacrifice de la messe. Et les enfants de chœur d'autrefois ne plus ne l'oublieront pas. Nombreuses sont les générations d'enfants de chœur qui défilent durant trente-deux ans. Il y a cinq ans, fatiguée, malade, Sœur Alexis avait dû quitter son poste de sacristine. Dans sa retraite de l'hôpital son bonheur était toujours de soulager des misères, de prodiguer des sympathies, de prier Dieu et de vivre de la vie commune avec ses chères sœurs de la Providence. A l'heure des récréations, au prix de quels efforts parfois elle se rendait à la communauté où l'attendait une ovation toute fraternelle ou toute filiale. De ne plus la voir dans les corridors, au petit parler, à la chapelle, à l'infirmerie, on va s'ennuyer à la Providence. La révérende Sœur Marie-Alexis, dans le monde Marie-Domitille Lamarche, est née le 28 avril 1845, du mariage de François Briault dit Lamarche et de Marguerite Martineau. Entrée en religion le 27 juin 1875, elle faisait sa profession le 16 août 1877. C'est le 6 décembre 1879 qu'elle arriva aux Trois-Rivières pour n'en plus partir. Les funérailles de la Révérende Sœur Alexis ont eu lieu à l'hôpital mardi dernier 3 octobre. Le service fut chanté par M. le chanoine Paquin, procureur de l'Evêché. Sa Grandeur Monseigneur Cloutier obligé de partir la veille en visite pastorale, était représenté par Monseigneur Marchand. Etaient aussi présents: M. le chanoine Chartier, supérieur du Séminaire; M. le chanoine Denoncourt; le R. P. Ange-Marie, franciscain; le R. P. Gendreau, O. M. I. M. le curé Leblanc, de Sainte-Flore; MM. les abbés Lelaidier, Comtois, Joseph Gélinais, Dionis Gélinais, Joseph Jacob, Donat Guillemette, Joseph Turcotte; M. l'abbé Bérrard, aumônier de l'hôpital; deux chers Frères des Ecoles Chrétiennes. Les communautés des Révérendes Mères Ursulines, des SS. du Précieux Sang, des Filles de Jésus et des Dominicaines étaient représentées. La Maison mère de la Providence, de Montréal, la Maison provinciale de Joliette et les maisons avoisinantes avaient envoyé leurs délégués. Dans la nef on remarquait les familles J.-A. Lamarche, J.-B. Lamarche, Joseph Lamarche, tous parents de la défunte. On remarquait aus-

si les dames du Comité de l'Association des Dames charitables, ainsi que les Docteurs Gervais et Panetton. Les porteurs étaient MM. Alexandre et J.-B. Lamarche, cousins de la défunte; MM. Anselme Dubé et Napoléon Gélinais. Les orphelines de l'hôpital chantèrent les dernières prières au cimetière. R. I. P. CANADIEN

Le 12 octobre au Sanctuaire de N.-D. du Cap. Jeudi prochain, le 12 courant, les Gardiens du Sanctuaire célébreront solennellement l'anniversaire du couronnement de la Vierge du Cap. A cette occasion, tous les membres du clergé et tous les fidèles sont invités à assister à la grande messe qui sera célébrée à 9 heures a. m. dans le Sanctuaire. Sa Grandeur Monseigneur F. X. Cloutier a gracieusement accepté l'invitation d'assister au trône. Le sermon de circonstance sera donné par le Rév. M. le chanoine F. Boulay, curé de Sainte-Ursule. C'est la fête du couronnement de notre Mère. Que ce jour soit pour tous une fête de famille. Un enfant reconnaissant laisse-t-il passer inaperçue la fête de sa mère? Non, et ce jour est pour son cœur un jour de réjouissance. Aussi saisit-il cette occasion pour lui redire son affection et son dévouement. Bien plus, la fête du Roi, dans notre pays, est chômée toute une journée. Le cultivateur comme l'ouvrier laisse là son travail absorbant. Au bruit de l'usine, au travail des champs succèdent les cris de réjouissance. Des discours proclament bien haut les qualités du cœur et de l'esprit du héros de la fête. Et pour répondre à tous les vœux de bonheur, de reconnaissance que le peuple chante partout, le souverain prodige à pleines mains ses bienfaits. Réfléchissons quelque peu sur la bonté toute maternelle de Marie cette Reine du ciel et de la terre, sur sa puissance auprès de Dieu, sur sa protection vigilante à chaque instant de notre vie, et nous verrons que Marie, la Vierge du Cap, mérite mille fois plus nos louanges que le plus aimable roi de la terre. Quel est le cœur qui n'a pas un chant de reconnaissance à faire monter vers Notre-Dame du Cap en ce joyeux anniversaire? De combien de bienfaits n'êtes vous pas redevables à cette Reine si riche en miséricorde? Alors, venez en foule au Sanctuaire le 12, jeudi prochain, chanter la bonté de Marie, acclamer sa puissance, solliciter de nouvelles faveurs. Sachez faire un petit sacrifice, remettre au lendemain un travail commencé pour assister à cette fête annuelle. La sainte communion sera distribuée dès la messe de cinq heures et demie. Que l'on vienne de partout, à pieds, en chars, en voiture. C'est la fête du couronnement de notre Mère. Les Gardiens du Sanctuaire.

Cadeau de \$50.00. Les membres du Comité de l'Association des Dames Charitables ont offert, jeudi dernier 28 septembre, à la Révérende Mère Stéphanie un joli cadeau de noces de \$50.00. C'est un éloquent témoignage d'estime, d'affection et de reconnaissance.

Allons faire une visite chez Bondy & Beaulac, pour admirer les parades d'automne. Coin Bonaventure et Ste-Marie.

Les noces d'or. DE LA REVERENDE MERE STEPHANIE A L'HOPITAL. Comme nous l'avions annoncé jeudi dernier, Sa Grandeur Monseigneur Cloutier vendredi 29 septembre, célébra à l'hôpital une messe d'action de grâces. Ce fut véritablement une fête de famille que celle du 29 septembre à l'hôpital. Chants par les orphelines, récréations extraordinaires, etc, rien n'y manqua. Cependant ce beau jour fut assombri par la maladie très grave de la Révérende Sœur Alexis dont nous parlons ailleurs. Hélas! les joies de la terre sont courtes et souvent suivies de grandes douleurs.

Fonds de secours aux prisonniers de guerre. Les dames de la ville des Trois-Rivières sont invitées à se joindre aux dames de la province pour la contribution d'un fonds de secours aux prisonniers de guerre. C'était l'intention des dames canadiennes françaises de présenter à la Duchesse de Connaught un cadeau souvenir à l'occasion de son prochain départ. A la demande de son Altesse elle-même ce cadeau ne sera autre qu'un fonds de secours aux prisonniers. L'idée est généreuse et délicate à la fois, et les dames canadiennes-françaises souhaitent que la contribution patriotique atteigne un chiffre magnifique. Madame (juge) Désy vient de recevoir une lettre de Lady Leblanc la priant de bien vouloir être aux Trois-Rivières l'organisatrice de ce fonds de secours; Madame Désy a gracieusement accepté. En conséquence les dames des Trois-Rivières voudront bien faire parvenir à Madame Désy leur généreuse contribution avant le 15 octobre. De semblables contributions sont prélevées dans les autres villes, et partout l'idée reçoit le plus chaleureux encouragement. Il n'y a pas de doute qu'il en soit de même ici. Les journaux publient les noms des souscripteurs.

Abbé P. Delbant. Du Miserere à la Victoire. 1 vol. in 12 de XX-238 pages. Prix: 2 francs. Du Miserere à la Victoire est une sorte de commentaire du psaume pénitentiel de David, à travers lequel on devine et même apparaît le visage humilié et converti de la France. L'ouvrage a deux parties: la première traite de la réparation du péché, et la seconde de la préparation de l'avenir. Mais, au lieu de nous présenter un cours dogmatique de morale, l'auteur explique la faute et le repentir de David, de telle manière que c'est la France et nous-mêmes qui sommes constamment en scène. Ce livre est très beau, oblige à la réflexion, fait du bien à l'âme et élève le courage vers les sommets, Dieu et le ciel! (Mgr. BAURON, Revue Morale.)

Montréal, Librairie Granger et Notre-Dame. Québec, Librairie Garneau.

On demande une personne sachant faire la cuisine et pouvant fournir des références. S'adresser de 7 à 9 heures du soir au No. 27 rue Bonaventure, Trois-Rivières.

No gagnant 011428 Concours pour une horloge donnée gratuitement aux clients achetant au magasin de J. A. PLANTE, épicer, Cap de la Madeleine. Concours terminé le 2 octobre 1916. 6-10 22

La Banque Molsons. Son actif s'élève à \$57,567,812 Capital et fonds de réserve \$ 8,800,000 Cette banque offre à ses Déposants une garantie de tout repos

LA BANQUE MOLSONS est désireuse de recevoir les comptes des Corporations Religieuses et autres, des Municipalités rurales et scolaires des personnes en affaires, aussi faire l'ouverture de comptes de \$1.00 et au-dessus. Le public est cordialement invité à transiger avec cette Banque. Succursale aux Trois-Rivières, Benjamin Panneton, Gérant. Sa RUE HART

PETITES ANNONCES.

On demande Un agent de confiance dans votre district, pour vendre des arbres fruitiers, des arbres d'ornementation, des arbustes à fleurs, des roses etc., durant les mois d'automne et d'hiver. Bon salaire à la semaine. Matériel gratuit. Territoire exclusif. NOUS POSSE- DONS AU-DELA DE 600 ACRES de variétés les plus magnifiques d'arbres à fruits et d'ornementation, y compris de nouvelles variétés de pommes que nous contrôlons. Nous ne vendons que les arbres qui rapportent. Fondée il y a 35 ans. Ecrivez à PELHAM NURSERY Co., Toronto.

DENTS POSTICHES Vieilles dents achetées au prix de \$1.00 par dentier, ou de 7c par dent. Argent retourné par la maille. S'adresser à : J. B. YONDEAU, 220 rue Marquette, Montréal.

A LOUER Maison à deux logements. Confortable et réparations à neuf. Bonnes conditions. S'adresser à : L. E. Monty, j.n.o., 133 Boulevard St-Louis.

PERDU Un porte-monnaie en cuir seulement pour billets de banque a été perdu à la gare C. P. R. aux Trois-Rivières. Prière de le remettre au bureau du "Bien Public."

PERDUE Une chienne Fox-Terrier, couleur noir et blanc. Prière de la ramener à M. Arthur Bonneau, 120 Bonaventure, Récompense libérale.

A vendre Un poêle en bonne condition. S'adresser à 460 St-Maurice.

Chambres à louer. De grandes et spacieuses chambres meublées très modernes, bains à eau chaude et froide, avec ou sans pension. Tél. Bell 610, No. 179 rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Agents Merveilleuse nouvelle invention. Fameuse machine à additionner, soustraire, multiplier, se détaillant à \$10. Fait le travail d'aucune machine se vendant \$200. Gros profits. Bureaux, magasins, manufactures en achat de 10 à une douzaine. Garantie pour cinq ans. Se vend sur démonstration. Ecrivez de suite pour territoire exclusif. Calculator Sales Agency, Edifice Dandurand, Montréal Qué., 3f. 21-9

Logement à louer Logement à louer sur la rue Ste-Marie, 4 appartements, demi-chauffé, à \$5.00 par mois, le ménage est fait du printemps. S'adresser à M. ALEXANDRE LESAGE, Louiseville, d'ici au 1er novembre.

On demande Une servante pour familles sans enfants. S'adresser : 23 rue Plaisante, Trois-Rivières.

Voyageur demandé. On demande un homme voyageant à commission pour placer une proposition nouvelle, grosse commission, pas d'échantillons à porter. Il suffit d'être bien connu dans la ville des Trois-Rivières et les environs. S'adresser par lettre à J. L. TRUDEL, 61, St-Joseph, Québec.

Garde-Malade. Vous trouverez une garde-malade recommandable sous tous les rapports en vous adressant au No. 43a Volontaire, Trois-Rivières.

Dames demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires, travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. National Manufacturing Co., Montréal. 6f. 23-S

A vendre Deux beaux terrains à vendre, situés sur le Boulevard St-Louis. Deux autres en arrière de la Diamond Whitewear. Tout ces terrains à très bon marché pour un prompt acheteur. Conditions faciles. Bon marché pour un prompt acheteur.

Pour renseignements plus complets Tél. Bell, 408.

A vendre. Une jolie résidence située sur la rue Champlain, comprenant neuf pièces, pour être vendue à très bon marché et conditions faciles à un prompt acheteur. S'adresser à Tél. Bell, 408.

A vendre Deux magnifiques terrains à vendre, situés rue Mercier, à trois minutes de marche du C. P. R., à vendre à grand sacrifice, pour argent comptant. S'adresser à L. W. ALLARD, Château Laviolette, Trois-Rivières. 1m. 28-0

A vendre Une terre de trois arpents sur un mille de longueur, toute en culture, bien bâtie, dans le rang Barthélemi, paroisse de St-Léon, avec une terre à bois à trois milles plus loin, dans la même paroisse. Conditions très faciles. S'adresser à FRANÇOIS PAQUIN, 41 Ste-Julie, Trois-Rivières. 2f. 28-0

Chambres à louer De magnifiques chambres à louer. S'adresser au No 67 Bonaventure, Trois-Rivières. j.n.o.

A vendre Automobile McLaughlin neuve, 6 cylindres, modèle 1916.

A vendre ou à échanger Caisse enregistreuse à l'électricité, (Cash register) cinq tiroirs, cinq compteurs. S'adresser à : Arthur BELAND, 510, rue St-Maurice, Trois-Rivières. Téléphone Bell: 913.

PROVINCE DE QUEBEC, COMTE DE CHAMPLAIN, MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINTE MARIE DU CAP DE LA MADELEINE.

A une session spéciale du Conseil municipal de la paroisse de Sainte Marie du Cap de la Madeleine, convoquée pour diverses fins, entr'autres celles mentionnées dans le règlement qui suit, est tenue le dix-neuf septembre, mil neuf cent seize, à sept heures de l'après-midi, au lieu ordinaire des sessions de ce Conseil dans cette paroisse, sont présents: M. le maire Sévère Rocheleau et Messieurs les conseillers Alphonse Rivard, Bruno Arcand, William Rocheleau, J. Maurice Bellefeuille, Arthur Beaumier et Damas Duplessis, formant quorum sous la présidence du maire.

Le Conseil prend connaissance de l'avis de convocation de cette session et de la signification de cet avis et constate leur régularité et le règlement suivant est passé, à savoir: Le conseiller Damas Duplessis, proposé, secondé par le conseiller Arthur Beaumier, et résolu à l'unanimité que le règlement suivant soit passé.

REGLEMENT NO. 28

Intitulé: "Règlement autorisant un emprunt au moyen d'une émission et de la vente des débiteurs de cette municipalité, au montant de cent vingt-cinq mille (\$125,000) dollars, pour la construction d'un aqueduc, d'égoûts et pour autres fins".

ATTENDU que la municipalité de la paroisse de Sainte Marie du Cap de la Madeleine se propose de construire un aqueduc et des égoûts à l'usage de ses habitants;

ATTENDU que la construction de ces travaux va entraîner la confection de travaux de réparation et d'amélioration dans les rues de cette municipalité;

ATTENDU qu'il est aussi de l'intérêt de cette municipalité d'acquiescer ses dettes courantes, en tout ou en partie, lesquelles s'élèvent à environ \$10,500.;

ATTENDU que pour faire ces travaux et acquiescer ces dettes, cette municipalité doit emprunter une somme jugée suffisante;

IL EST, EN CONSEQUENCE, ordonné et statué par règlement de ce Conseil comme suit:

ARTICLE PREMIER.—Pour les fins sus-mentionnées, la Corporation de la paroisse de Sainte Marie du Cap de la Madeleine empruntera une somme de cent vingt-cinq mille (\$125,000) dollars, remboursable en vingt-huit (28) paiements partiels, annuels et consécutifs devenant dus le premier novembre de chaque année, et chacun d'eux pour le montant mis en regard de la date de son échéance dans le tableau ci-après. Le premier versement sur le capital sera échu le premier novembre, mil neuf cent dix-huit.

ARTICLE 2IEME.—Le capital de l'emprunt sera représenté par trois cent deux (302) débiteurs signés par le Maire et le Secrétaire-Trésorier de cette municipalité et deux cent trente-sept (237) de ces débiteurs seront de cinq cents (\$500.) dollars chacune, formant la série A au tableau ci-après et seront numérotés consécutivement de 1 à 237 inclusivement. Soixante et cinq (65) de ces débiteurs seront de cent (\$100.) dollars chacune, formant la série B au tableau ci-après et seront numérotés consécutivement de 1 à 65 inclusivement.

ARTICLE 3IEME.—Ces débiteurs porteront intérêt au taux annuel de six pour cent (6%), payable semi-annuellement le premier de mai et le premier de novembre, chaque année. Le premier semestre sera échu le premier de mai prochain, 1917. Les versements d'intérêts à faire sur chaque débiteur pourront être représentés par des coupons y annexés, numérotés de un au nombre de ces versements, respectivement, et signés par le maire et le secrétaire-trésorier de cette municipalité, de leur main ou par un fac-similé.

ARTICLE 4IEME.—Le tableau suivant donne le montant en capital payable chaque année et le montant en intérêt payable chaque six mois, conformément aux articles qui précèdent et il indique de plus, chaque année le montant du capital non-antérieurement remboursé, le montant total en capital et en intérêt payable chaque six mois et les numéros des débiteurs rachetables, chaque année, à savoir:

Table with columns: ECHÉANCES, CAPITAL non Remboursé, MONTANTS PAYABLES (INTERET, CAPITAL, TOTAL), Nos des Débiteurs SERIE (A, B). Rows list dates from 1917 to 1945 and corresponding amounts.

ARTICLE 5IEME.—Les débiteurs et leurs coupons seront payables au porteur, à la Banque Nationale, à Montréal, à Québec et dans cette paroisse.

ARTICLE 6IEME.—Afin de pourvoir au paiement des intérêts et au rachat de ces débiteurs à leur échéance respective, de la manière indiquée au tableau qui précède, un fonds d'amortissement d'au moins un pour cent (1%), par an, pendant les dix (10) premières années et d'au moins deux pour cent (2%), par an, pendant les années subséquentes, est créé et le revenu de cette municipalité provenant de l'aqueduc, déduction faite des dépenses occasionnées par son administration et son entretien, y sera versé.

ARTICLE 7IEME.—Afin de pourvoir davantage au paiement des intérêts et au rachat de ces débiteurs à leur échéance respective, de la manière indiquée au tableau qui précède, il est, par le présent règlement, imposé sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité de la paroisse de Sainte Marie du Cap de la Madeleine, et ce jusqu'à l'extinction complète de cette dette, en capital et intérêts, une taxe annuelle et spéciale, à défaut de fonds suffisants provenant des revenus nets de l'aqueduc, pour payer l'intérêt de chaque semestre et pour former ou parfaire le fonds d'amortissement requis pour faire, chaque année, le rachat d'une partie du capital d'après le tableau ci-haut.

ARTICLE 8IEME.—La répartition des deniers à prélever par la Corporation de la paroisse de Sainte Marie du Cap de la Madeleine, par cette taxe spéciale pour payer ces intérêts et pour former ou parfaire son fonds d'amortissement, sera basée sur le rôle d'évaluation en vigueur, lors de telle répartition, et, la taxe spéciale imposée par ce règlement sera perçue avec les autres taxes municipales.

ARTICLE 9IEME.—Le Conseil municipal de cette paroisse, est autorisé à négocier, à promettre de vendre et à vendre ces débiteurs, en tout ou en partie, aux prix et conditions qu'il jugera avantageux pour cette municipalité et à se servir du produit de ces ventes pour les fins sus-mentionnées, dans l'ordre suivant, à savoir:—En premier lieu, pour la construction de l'aqueduc et des égoûts; en second lieu, pour les travaux de réparation et d'amélioration aux rues et en troisième lieu, à l'acquiescement de ses dettes courantes.

ARTICLE 10IEME.—Le présent règlement entrera en vigueur après son approbation suivant la loi.

Signé Sévère Rocheleau, Maire, J. Bourque, Secrétaire-Trésorier.

Je soussigné, Jean Bourque, Secrétaire-Trésorier de la municipalité de la paroisse de Sainte Marie du Cap de la Madeleine, certifie et atteste que le règlement qui précède, est une copie conforme de celui passé par le Conseil de cette paroisse, le dix-neuf septembre courant, 1916.

DONNE et signé au Cap de la Madeleine, ce vingt de septembre, mil neuf cent seize. J. Bourque, Secrétaire-Trésorier.

AVIS

PROVINCE DE QUEBEC, COMTE DE CHAMPLAIN, MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINTE MARIE DU CAP DE LA MADELEINE.

Aux personnes propriétaires de biens-fonds imposables de cette Municipalité.

AVIS PUBLIC vous est, par le présent, donné par Jean Bourque, Secrétaire-Trésorier de cette Municipalité que, conformément à une résolution du Conseil municipal de cette paroisse, passée le dix-neuf septembre courant, 1916, une assemblée des personnes propriétaires de biens-fonds imposables de cette Municipalité, aura lieu le douze d'octobre prochain 1916, à dix heures de l'avant-midi, à la salle du Conseil municipal, dans cette paroisse, dans le but d'approuver ou désapprouver le règlement No. 28 de ce Conseil municipal, passé le dix-neuf courant 1916, intitulé: "Règlement autorisant un emprunt au moyen d'une émission de la vente des débiteurs de cette municipalité, au montant de cent vingt-cinq mille (\$125,000.) dollars, pour la construction d'un aqueduc, d'égoûts et pour autres fins"; et qu'un poll sera là et alors tenu, suivant la loi.

DONNE et signé au Cap de la Madeleine, ce vingt de septembre, mil neuf cent seize. Signé, J. Bourque, Secrétaire-Trésorier.

Vraie copie. J. Bourque, Secrétaire-Trésorier.

PROVINCE DE QUEBEC, COMTE DE CHAMPLAIN, MUNICIPALITE DE LA PAROISSE DE SAINTE MARIE DU CAP DE LA MADELEINE.

Extrait du v're des Minutes de cette Municipalité.

Proposé par M. le Conseiller, Bruno Arcand, Secondé par M. le Conseiller, William Rocheleau,

que conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, le règlement No. 28 passé, ce jour, par ce Conseil, soit soumis à l'approbation des personnes propriétaires de biens-fonds imposables de cette municipalité et qu'en conséquence, une assemblée des personnes propriétaires de biens-fonds imposables de cette municipalité, soit et est, par la présente convoquée pour avoir lieu, le douzième jour d'octobre prochain, 1916, à dix heures de l'avant-midi, à la salle du conseil municipal de la paroisse de Sainte Marie du Cap de la Madeleine, dans le but de décider si ce règlement No. 28 intitulé: "Règlement autorisant un emprunt au moyen d'une émission et de la vente des débiteurs de cette Municipalité, au montant de cent vingt-cinq mille (\$125,000) dollars, pour la construction d'un aqueduc, d'égoûts et pour autres fins", sera approuvé ou désapprouvé par les personnes propriétaires de biens-fonds imposables de cette municipalité, et que le secrétaire-trésorier donne les avis requis suivant la loi et qu'un poll soit là et alors tenu.

Vraie copie de la résolution qui précède, passée par le Conseil municipal de cette Municipalité, à sa séance tenue le dix-neuvième jour de septembre, mil neuf cent seize.

J. Bourque, Secrétaire-Trésorier.

Courriers

SAINTE-FLORE

HONNEUR AU MERITE.

Mlle Victorine Morrissette, institutrice qui enseigne dans cette paroisse depuis quatre ans, vient de recevoir pour la troisième fois du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. J. V. Beaumier, inspecteur d'écoles une prime de vingt piastres pour ses succès dans l'enseignement.

Nos plus sincères félicitations à cette si dévouée institutrice qui se consacre avec tant de zèle pour la cause si noble de l'éducation. Nous lui souhaitons autant de succès que par le passé et nous espérons qu'elle passera encore plusieurs années au milieu de notre population qui lui est si sympathique.

SAINTE-GENEVIEVE DE BATISCAN

Le 14 du mois dernier avait lieu la bénédiction nuptiale de M. Joseph Delisle, marchand à Saint-Félicien, Lac Saint-Jean, et Mlle Alice Vézina.

Il y eut, à cette occasion chez M. Pierre Vézina, une réunion de parents et d'amis. Tous se retirèrent à une heure assez avancée, laissant aux nouveaux époux leurs félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

SAINTE-MAURICE

SAINTE-ANNE DE LA PERADE

Je ne tiens nullement à engager dispute avec l'aimable personne si intéressée envers le "Cercle La Gaité".

Ce à quoi, je tiens, c'est de lui faire remarquer d'abord: la fatale erreur glissée au cours de son "magnifique rapport", publié la semaine dernière, dans une colonne de ce journal.

Voici.—Contrairement à ce que vous pensez; ce n'est pas en imitant le cri des "Grenouilles" et des "oiseaux" que les jeunes personnes du C. L. G. s'amuse. Ceci est absolument faux, et cette médisance aura l'attention qu'elle mérite.

De plus, il faut, que vous soyez bien en peine de trouver une comparaison, aux membres de ce "Cercle", pour émettre celle des "Mousquetaires de Dumas." Ce que vous avez fait là, c'est une jolie petite phrase littéraire.

Tous mes compliments. A l'avenir, si vous tenez à être aux faits et agissements des membres du "C. L. G.", tachez d'être mieux renseigné "par vos partisans" alors vous pourrez faire de "très jolis rapports." Croyez-moi!

P. "C. L. G."

POINTE DU LAC

Le 24 septembre est décédé Mme Désiré Alarie, (née Gélaire Dupont) Madame Alarie a supporté avec la résignation d'une véritable chrétienne, une longue et douloureuse maladie. Ses funérailles ont eu lieu le 26 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de la paroisse et de l'étranger. M. le curé Poisson chanta le service as-

de Shawinigan, MM. Albéric Carboneau et Ovide Trépanier ont assisté à une agréable partie de chasse à la perdrix avec leurs amis.

Qui n'a pas éprouvé les charmes d'une promenade sous bois dans les premiers jours de la saison automnale, quand le soleil verse sur la campagne environnante les gerbes lumineuses et que ses chauds rayons tempérés par la brise tiède de septembre, répandent partout la joie et le bonheur! L'écho renvoie au loin les mille bruits de la campagne le tapis vert des prés, que l'on aperçoit à une courte distance, prend sous l'effet des rayons solaires une teinte plus tendre et plus éclatante contractant avec les nuances pourpres, opales et jaunissantes des feuilles agitées au contrat du zéphir. Nos jeunes dont l'âme encore neuve et enthousiaste sait s'émouvoir à la vue des merveilles de la création sont revenus enchantés de leur voyage et se promettent bien d'aller encore à la prochaine occasion favorable, jour du plaisir de la chasse et aussi du charme attaché à une petite excursion à travers la plaine.

SAINT-MAURICE

Le 25 sept. abre, M. l'abbé Anselme Béliveau, vicaire de notre paroisse bénissait le mariage de Thomas Carignan, fils de William, résidant à Saint-Luc, avec Louise Loranger, institutrice, fille de Achille, et celui de Mlle Rosanna Loranger avec R. Cossette, fils de Prosper, demeurant au Lac-à-la-Tortue. Une grand'messe fut chantée en l'honneur des mariages. Pendant la messe il y eut du beau chant. Nous souhaitons aux nouveaux époux des jours longs et heureux.

Marie Rose Laurette, fille bien-aimée de M. et Mme Emile est morte le 28 septembre. Elle n'avait que 4 semaines. Elle vécut pour ainsi dire que l'espace d'un matin. Parents, consolez-vous c'est un ange qui veille sur vous maintenant du haut des cieux

SAINT-STANISLAS

ECHO DE L'EXPOSITION SCOLAIRE AGRICOLE.

L'Exposition Scolaire Agricole a obtenu un succès sans précédent. Les exhibits des élèves du collège, du couvent, et de l'Ecole Modèle des jeunes filles, ont fait l'admiration de tous les visiteurs, par la somme de travail qu'ils révélaient de la part des élèves, et du personnel enseignant de la paroisse. Plus de 350 enfants ont pris part à cette fête de laquelle tous conserveront le meilleur souvenir. Le matin à 7.30 heures, une messe solennelle chantée par les élèves du collège fut l'ouverture de l'exposition. Vers 10 heures a. m. M. l'abbé Théo. Joyal Ptre. curé de la paroisse, accompagné de M. l'abbé I. Trudel de Sainte Etienne des Grés, fit l'ouverture officielle de la visite des exhibits à la salle du collège, mise gratuitement à notre disposition par le Rév. Frère Directeur. C'était dans la grande salle de récréation qu'avait lieu cette belle exposition de beaux légumes, et de travaux domestiques. Cette vaste salle décorée spécialement pour la circonstance, fut visitée par environ 1200 personnes.

Une température idéale favorisait le succès de l'exposition. C'est pourquoi nous fûmes honorés de visiteurs distingués. D'abord M. le Dr Bordeleau M. P. P. nous arrive accompagné de quelques amis de Sainte-Thécle. Les autres visiteurs que nous aimons mentionner sont: M. J. C. Magnan, surintendant des Jardins Scolaires. Les Rév. Frères du collège de Saint-Tite, le Rév. Frère Directeur de Saint-Casimir, et enfin le Frère Directeur de Saint-Stanislas, M. A. Rochefort de Champlain, M. R. Saint Arnaud, B. S. A. M. J.-B. Trudel Contrôleur Laitier; MM. les commissaires d'école: M. J. T. Jacob, Vve Gagnon, A. Mongrain, E. Déry, R. Roberge, J. Lacourcière, M. Dr. Fréchette Maire, M. W. Magny, Maire, J. A. Fortin, Agronome Officiel de Saint-Stanislas.

Quelques membres du Cercé des Fermières de Champlain savent: Mlle E. Marchand, A. Beaudoin, C. Devost, E. Arcand, N. Arcand. Le midi un superbe banquet fut offert aux visiteurs, aux juges, et aux organisateurs par les citoyens de Saint-Stanislas, et le concours bienveillant de M. F. Lafontaine, Hôteleur bien connu de cette paroisse. La générosité, le dévouement, de chacun fut si grand qu'un franc succès en fut le résultat.

Citoyens de Saint-Stanislas nous n'avons pas d'expressions pour vous prouver notre reconnaissance Ceci prouve que dans une paroisse où il y a de l'union, de l'entente, de l'esprit de Coopération comme à Saint Stanislas, il est facile de faire quelque chose pour l'intérêt et l'honneur de tous les citoyens, sans puiser à large main dans le portefeuille du "Gouvernement", comme certains seraient tentés de le croire.

Merci donc à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de cette belle fête scolaire. De votre courrier de Saint-Stanislas. J. A. F.

SAINT-LEON Le 10 septembre dernier, expirait dans la paix du Seigneur M. Eugène Villemure fils aîné de M. Hormidas Villemure, des Chutes de Shawinigan, à l'âge de 28 ans. Dans la Jérusalem céleste où tout est joie et lumière! dans la cité bénie séjour et récompense des âmes pures, il est allé recevoir la palme promise à ceux qui ont souffert! et là au sein des délices ineffables réservées aux élus il attend tous les membres de sa famille, après Dieu son unique amour ici-bas, pour jouir avec eux du céleste bonheur.

Le 24 septembre est décédé Jos Hervé Taillé, fils bien-aimé de M. Donat Taillé, à l'âge de 9 ans. M. Forest Paillé s'est accidentellement fait couper un doigt il y a quelques jours. Au cours d'un voyage au Châtes

SAINT-LEON M. l'abbé E. Hébert, chapelain du Juvénat est de retour d'un voyage à Québec.

SAINT-LEON La semaine dernière nos écoliers et écolières suivaient les saints exercices de la retraite annuelle. Au couvent cette retraite a été prêchée par M. l'abbé Lamothe, aumônier du Précieux Sang des Trois-Rivières; les Juvénistes avaient pour prédicateur le Rév. Père Viau, O. M. I. aumônier chez les Frères Lamenais de Plattsburg.

M. l'abbé E. Hébert, chapelain du Juvénat est de retour d'un voyage à Québec.

SAINT-LEON Mlle Blanche Thibaudier est revenue enchantée, d'une promenade de deux mois et demi, à Waterloo et à Montréal. Beaucoup de prêtres des paroisses environnantes étaient en visite au presbytère, samedi et dimanche pour rencontrer Sa Grandeur Monseigneur Bruneau évêque de Nicolet.

Cadeau aux lectrices du "Bien Public" CE COUPON DONNE DROIT A UN ECHANTILLON GRATUIT de "SAMINO" (lotion et épingles) et est valable jusqu'au 10 octobre 1916 seulement. "SAMINO" supprime l'usage si nuisible du fer à friser, il ondule vos cheveux pendant la nuit, fortifiera et embellira votre chevelure. Les résultats sont surprenants. Ne dites pas: "C'est impossible." Essayez. Envoyez ce coupon avec votre nom et votre adresse et ajoutez 6 cents pour emballage et frais de poste.

Seul agent G. INGLIS, 853 Marie-Anne Est, Montréal.

TRAPPEURS! Envoyez vos FOURRURES BRUTES A JOHN HALLAM

et vous recevrez le plus haut prix comptant. Nous envoyons l'argent le même jour que les fourrures sont reçues. Aucune commission chargée—tous frais payés.

Le guide des trappeurs de Hallam 66 pages. Le catalogue des sportsmen de Hallam. Les notes de fourrures brutes de Hallam. Le livre de modes des fourrures de Hallam 62 pages.

Lettre à l'Hon. Blondin

Belgique, juillet 1916. A l'honorable Ed. Blondin, Ottawa, Ont.

Mon cher ami: Voudras-tu être assez bon de faire parvenir à la famille du soldat F. Loranger, du 22ième Bn canadien-français, les quelques notes qui suivent.

Une lettre reçue par le Lieutenant Lambert LaViolette, du soldat Bruno Loranger, No. 191018, actuellement à Shorncliffe, Comté Kent, Angleterre, nous apporte la triste nouvelle de la mort du vaillant entre tous les vaillants éclaireurs du 22ième Bn. Vincent Loranger, No. 61850, qui a succombé à ses blessures et à une complication de tétanos à l'hôpital Fulham, à Londres, le 11 juillet dernier.

La lettre dit: "Vincent est demeuré brave jusqu'au dernier moment, à ses derniers instants, il a parlé de vous, en me disant votre courage et votre bonté, en me demandant de vous dire ses vœux de bon succès et sa satisfaction de mourir avec la certitude d'avoir toujours fait son devoir et de s'en aller là où on est à jamais heureux. Il est mort comme un héros, comme un saint, en soldat."

Bruno Loranger. Et le petit frère ajoute en P. S.: "Dès que j'aurai acquis les connaissances nécessaires au bon éclaireur, je demanderai, d'aller au front au 22ième Bn."

B. L. Je viens de quitter le Lieutenant LaViolette qui s'en va pour

quelques semaines au Havre comme officier instructeur pour éclaireurs. Ce qu'il m'a dit de Vincent Loranger vaut d'être conservé par sa famille car c'est un héritage d'honneur et de gloire. Je résume fidèlement: Vincent, vous le savez, était un bon jeune homme pieux, qui communiât chaque fois qu'il en avait l'occasion. C'était un brave dans toute l'acception du mot. Jamais devoir si pénible qu'il fut, ne l'a trouvé trop fatigué. Non, pluie, froid, longues courses dans la boue au milieu des plus imminents dangers ne l'ont arrêté. Loranger était toujours prêt pour son devoir et pour plus que son devoir.

Trois fois, il fut blessé et trois fois il fut recommandé par ses officiers pour ses actions d'éclat. La première blessure reçue en novembre, était légère, à la figure, alors qu'il faisait de la clôture en fils barbelés la nuit à la lumière des étoiles filantes allemandes sous la mitraille.

"Je crois, Lieutenant, que je l'ai". —Quoi? —Ma blessure. —Où? —Ici (et il tend la joue).

Le sang coula. L'os de la mâchoire est fracturé. —Ca fait bien mal... —Non, mon Lieutenant, pas tant que ça.

Vincent Loranger était prêt à demeurer au travail si on avait dit: restez-ici. En décembre, il marche en avant d'un peloton qui entre aux tranchées le jour, à deux pas de lui, est le Lieutenant LaViolette. L'endroit est découvert. La mitraille allemande atteint Vincent, lui brise son fusil dont les éclats le blessent aux jambes. Tout le monde à terre pendant quelques minutes. Puis il faut aller de l'avant.

Vincent s'est déchaussé. Le Lieutenant lui demande: Vincent, as-tu besoin d'aide? Non, merci. Ca ira tout seul. Veux-tu un compagnon pour regagner l'ambulance?

Non, non, je me rendrai sans fatigue, j'ai bien le temps. N'exposez personne. Et il revint seul. La troisième fois, c'était devant Ypres, au Mont Sorrel, en toute première ligne, au poste d'écoute, pendant la nuit de la terrible "lune rousse", du 16 au 17 juin. Tout le 22ième est là dans l'attente d'une charge que semble préparer un effroyable bombardement, notre artillerie tonne sans arrêt. J'ai vu ce soir-là un spectacle qui s'est gravé avec une empreinte ineffaçable en ma mémoire. J'étais avec tout le train du ravitaillement du 22ième Bn, entre les feux du barrage de 11.30 heures P. M. à 4 heures A. M. Quelle nuit!

Vincent Loranger reçut en face toute la charge d'un gros obus, éclatant à environ cinq ou six pieds de lui.

Pendant que le Lieutenant le panse. Vous savez, Lieutenant, que les autres sont morts ou blessés à l'avant.

Donnez-moi une petite place tranquille pour mourir, car je crois que j'en ai assez cette fois... Et le Lieutenant constate que malgré ce calme qui demeure le même toujours, cette fois, son cher Vincent, peut bien avoir gagné sa croix de guerre.

C'est sérieux, Vincent, mais non mortel. Je vais te faire évacuer de suite. Le premier pansement terminé, le Lieutenant apprend, par un soldat, que plusieurs de ses hom-

mes sont en avant blessés. Et Loranger qui sait dire: Si je puis vous aider encore Lieutenant, emmenez-moi... Et le brave LaViolette ne peut que cacher ses larmes, son Vincent qui a un oeil arraché, qui est blessé aux deux jambes, aux deux bras, et au côté et qui veut encore se dévouer à sauver des blessés.

Allons mes amis, deux bons brancardiers ici. Prenez Vincent et sans arrêt, vous le porterez à l'ambulance. Il en a assez sorti le jour, pour que nous fassions cela pour lui. Vincent, mon cher Vincent ne te fatigue pas, s'il y a moyen de te sauver, tu le seras.

Au lever de l'aurore, les camarades sous le feu des mitrailleuses emportent blessé celui qui, à chaque occasion, n'a jamais hésité à risquer sa vie pour sauver celle d'un compagnon.

Les Lieutenants Chevalier, Pelletier et Lambert LaViolette m'ont raconté qu'en maintes occasions, Loranger avait accompli, comme tout naturellement, les actes les plus héroïques en se portant au secours des soldats tombés en avant des tranchées.

Pour avoir sorti plusieurs blessés, en plein jour, sous le feu de l'ennemi, dans l'affaire d'un cratère et avoir continué tout de même avec un sang froid son service d'éclaireur le Lieutenant Pelletier l'avait recommandé.

Et Van Looz, aveuglé, qu'il conduisit par la main... Et les autres qu'il me faudrait citer.

Vous avez Vincent tout entier lorsque, tout couvert de sang, calme et silencieux, l'œil pendant, un bras branlant, se sentant si gravement atteint qu'il avait demandé un coin en paix pour mourir, apprenant que ses compagnons sont encore là-bas blessés, sous les décombres, il dit:

"Mais vous savez, Lieutenant, si je puis vous aider encore emmenez-moi..."

Aussi je n'ai aucune hésitation à souscrire aux mots de la lettre de son brave petit frère. "Il (Vincent) est mort comme un héros, comme un saint, "en soldat."

Il a vécu, ici, au devoir tout entier et tant de fois il a fait plus. Il n'aura pas été gazetté comme ayant reçu la croix de guerre, mais il l'a tant de fois mérité. Dieu lui a donné la paix au cœur, la bonne souffrance allégée par les soins les plus maternels, et les tendresses des sœurs pleines de sollicitude que sont nos héroïques gardes-malades, la grande espérance du Ciel et de revoir là-haut tous ceux qu'il aimait.

Je devais ce témoignage à sa mémoire qui doit rester dans sa famille, et dans notre bataillon, en vénération, comme la mémoire due à un brave sans peur devant le danger, compatissant et pitoyable à toutes les souffrances de ses amis blessés et sans secours.

J'ajoute que cette semaine, au bivouac, je chanterai un service pour tous les camarades tués chez les éclaireurs. Que nombre de messes sont dites chaque jour pour nos morts, offertes par les amis et acquittées par les aumôniers qui ne manquent jamais de prier en même temps pour les parents en deuil au pays là-bas.

Dis bien à la famille Loranger que je pleure avec elle un enfant bien-aimé, un de mes plus braves du 22ième Bn. C. F.

J. CONSTANT, V. DOYON O. P. Capt. Aum. 5ième Brigade au 22ième Bn. C. F.

Nous vous vaudrons, à très bon marché, des cravates, collets, chemises, etc., d'un fini parfait. BLAIS & FRÈRE, 181 rue Notre-Dame

Rapport

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU COMTE DE CHAMPLAIN.

TENUE A SAINT-TITE LE 21 SEPTEMBRE 1916.

Jeudi le 21 avait lieu à Saint-Tite l'Exposition de la Société d'Agriculture du Comté de Champlain. Une foule d'au moins 4,000 personnes se pressait sur le terrain de l'Exposition.

M. J. E. Mongrain de Saint-Stanislas, président de la Société prononça le discours d'ouverture, en souhaitant la bienvenue à tous; visiteurs et exposants; félicita les deux députés du Comté: l'Hon. P. E. Blondin, au fédéral et le Dr. B. Bordeleau au local, qui avaient tenu à relever de leur présence, cette fête agricole. Il remercia aussi les nombreux membres du clergé de l'encouragement qu'ils donnaient aux cultivateurs en assistant à l'exposition.

Sur l'estrade bien pavoisée nous remarquons MM. J. E. Mongrain, Président; J. T. Jacob, Secrétaire de la Société; M. M. P. E. Blondin et Dr. B. Bordeleau, députés; et les Révérends J. B. Grenier de Saint-Tite; Joyal de Saint-Stanislas; Lavergne de Hérouxville; Meunier de Saint-Joseph; Lessard de Saint-Séverin; Trudel, Missionnaire agricole de Saint-Etienne, etc. Les agronomes officiels des Comtés de Champlain et Portneuf, MM. Fortin et Magnan étaient aussi présents.

Les orateurs adressèrent la parole dans l'ordre suivant: Révérend J. B. Grenier accepte avec plaisir de souhaiter la bienvenue à tous, au nom de tous ses paroissiens. Il est fier de constater une véritable exposition des produits de la terre et non pas une exhibition de spectacles immoraux, de jeux de cirques, etc. Il remercie les agriculteurs d'être venus en aussi grand nombre et d'avoir apporté de nombreux exhibits.

Le Dr. B. Bordeleau, député au local, se dit fier d'assister à cette exposition, en ce que l'un des premiers actes officiels de sa vie publique soit un acte d'encouragement à la Classe Agricole. Il félicite les directeurs de la Société du beau succès de cette fête agricole, les cultivateurs et exposants qui sont pour ainsi dire, les premiers artisans de cette fête des champs. Il dit qu'il est consolant pour l'avenir de notre race de voir le peuple retourner au travail de la terre, et que l'agriculteur et l'agriculteur occupent aujourd'hui la place d'honneur qui leur appartient dans l'échelle sociale. C'est l'agriculture intensive qui nous permettra de faire face à la terrible crise que nous amène la plus désastreuse des guerres qui aient jamais affligé l'humanité. Il dit que partout l'on a chanté la gloire des héros qui versent leur sang et donnent leur vie sur les plaines de France et de Belgique, pour la civilisation mondiale. Chantons donc votre gloire vous aussi cultivateurs qui êtes les héros de la terre, et qui travaillez sans cesse à nourrir ces armées alliées qui combattent la barbarie teutonne et qui sans cela seraient vouées à une défaite certaine.

Cette exposition ne doit pas être seulement un jour de fête et de récompense, mais elle doit aussi être un jour d'enseignement et d'études. Je vous conseille fortement Cultivateurs, surtout, vous jeunes gens que je vois si nombreux dans cette foule de comparer les résultats obtenus par les divers exposants, d'étudier, de questionner ces exposants sur leur manière de culture pour arriver à de tels résultats, sur l'alimentation de leurs troupeaux qui font l'admiration de tous les visiteurs.

Il dit aux cultivateurs: "Malgré que l'Agriculture ait fait des progrès de géant depuis quelques années, malgré qu'elle se soit développée scientifiquement et méthodiquement sous la poussée et avec l'aide des gouvernements, il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin; il faut continuer à travailler d'atteindre la perfection si possible. Souvenez-vous Cultivateurs que c'est l'année du retour à la terre et faites tous vos efforts pour que vous aussi y ayez contribué quelque peu et soyez de vrais patriotes.

L'Hon. Secrétaire d'Etat, P. E. Blondin arrivant à ce moment fut invité à adresser la parole. Il le fit avec son éloquence habituelle et après avoir vanté la noble profession de cultivateur, encouragea les jeunes à demeurer sur la ferme, il nous a parlé trois quarts d'heure durant, de la guerre européenne, des Français, des Allemands, des Anglais etc. Il nous a montré l'urgence d'aider l'Angleterre à qui nous devons toutes nos libertés!... que le vainqueur ne le serait que par la force d'endurance, et qu'il était du devoir de tous de

contribuer à accroître cette force de résistance des Alliés.

Le Révérend T. Joyal, Curé de Saint-Stanislas fut l'orateur suivant. Il s'excuse de ne pas avoir l'éloquence d'un chanoine, ni d'un ministre fédéral qui nous a entraînés très loin, vers des idéals élevés, trop loin peut-être. Il félicite les cultivateurs d'avoir suivi l'exemple de la fourmi, d'avoir travaillé tout l'été pour se nourrir tout l'hiver. Il se dit satisfait d'avoir vu les jeunes parcourir les exhibits et s'intéresser aux méthodes qui les avaient conduits au succès. Puis dans un magnifique mouvement de cette éloquence qu'on lui connaît il termine par cette péroraison bien choisie: "Qui a construit ces beaux clochers, ce couvent, ce collège? c'est à vous braves colons, vrais patriotes que devraient être décernés les plus beaux prix et tributs d'éloges. Il y en a des héros dans ce cimetière, des héros de la terre et si j'en avais le pouvoir, je planterais une croix durable, avec cette inscription: "Mort pour sa foi, Mort pour sa Religion, Mort pour son pays!" Quoi qu'on en dise qu'on envoie des secours aux alliés, c'est bien. Cette doctrine ne souffre pas de contradiction, mais souvenons nous aussi et surtout que la classe ouvrière malgré les salaires élevés, en souffrira à cause du prix élevé de nos denrées. Soyez raisonnables et je demande à vos députés de faire en sorte que les autorités prennent en mains la cause des ouvriers et forcent les gouvernements à fixer un prix raisonnable des denrées."

Monsieur J. A. Fortin, Agronome invité d'adresser la parole, remercie les cultivateurs de s'être rendus en si grand nombre; les députés de leur précieux concours à cette exposition et les curés d'être venus vanter les gloires de la profession de cultivateur.

Monsieur J. T. Jacob, Secrétaire de la Société d'Agriculture clôt la série des discours en remerciant de nouveau les membres de s'être rendus en si grand nombre, malgré l'abstention de certaines paroisses. L'Exposition de Saint-Tite est réellement un succès et devrait être un nouvel encouragement pour les cultivateurs de faire partie de la Société d'Agriculture du Comté de Champlain.

Lorsque les juges eurent terminé leur travail; directeurs, de la Société, députés, membres du clergé et invités furent conviés à un magnifique banquet offert par la ville de Saint-Tite.

La fanfare de Saint-Tite a relevé l'éclat de cette fête par ses sons harmonieux. Le tout s'est terminé par un superbe feu d'artifice lancé sur la place publique.

Soixante-quinze ans de sacerdoce

NOUS EMPRUNTONS DES "CLOCHES DE SAINT-BONIFACE" LES INTERESSANTES NOTES QUE VOICI:

Le 12 septembre le R. P. Damase Dandurand, O. M. I.—le premier Oblat canadien et le plus vieux prêtre de l'univers—a célébré le soixante-quinzième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Depuis le 28 août le vénérable nonagénaire demeure au Juniorat de Saint-Boniface, qui est en même temps la maison provinciale du Manitoba. Il a quitté l'archevêché où il résidait depuis 1900 à titre de compagnon de son illustre et regretté frère en religion, Mgr Langevin. Sa carrière si prolongée se divise en trois périodes. De 1844 à 1875 il vécut à Ottawa presque tout de temps en qualité de curé de la basilique et de vicaire général de Mgr Guigues, O. M. I. De 1875 à 1900 il fut curé à Saint-Charles, au Manitoba. De 1900 à 1916 il demeura à l'archevêché de Saint-Boniface et fut aumônier jusqu'au dernier instant de l'asile D'Youville et de l'hospice Taché. Après trois quarts de siècle d'un ministère laborieux ses supérieurs ont pensé que le temps du repos était venu pour leur vénéré doyen, l'honneur de leur communauté et de notre diocèse. En véritable religieux il a rompu tous les liens qui l'attachaient à ses jeunes orphelins, qu'il aimait tant, changé de vieilles habitudes de vie qui lui étaient chères et est rentré dans le rang comme le plus humble soldat. Depuis le lever jusqu'au coucher, il suit le mouvement de la communauté qu'il édifie par une parfaite régularité. Il continue à célébrer la sainte messe tous les matins et à entendre les confessions d'anciens pénitents qui se plaisent à aller le revoir. Bien que son pas s'alourdisse, ses facultés intellectuelles sont toujours d'une complète lucidité et il cause



"Oui---Il est plus net, plus frais---" "lorsqu'il est lavé avec le Savon Sunlight. Je trouve qu'il nettoie le linge plus à fond et avec moins de peine que les savons ordinaires. Il ne détériore pas les tissus et je dois dire que jamais mes mains non plus ne s'en portent plus mal. Vraiment, le lavage ne me fait pas peur, parce que le Savon Sunlight en fait une si grande partie pour moi."

Savon Sunlight

Madame—il n'y a rien autre chose que la vérité dans les remarques de cette dame. Le Savon Sunlight est si bien fait et avec tant de précautions que notre garantie de \$5,000 allant à dire qu'il ne contient pas d'impureté n'a jamais été mise en doute.

5c. Tout les épiciers vendent le Savon Sunlight. 5c. LEVER BROTHERS LIMITED, TORONTO. F10

avec une parfaite aisance. Sa mémoire est simplement prodigieuse. Il se rappelle avec une précision remarquable noms, personnes, faits et dates. C'est ainsi qu'il nous racontait ces jours derniers comme il était frère dans sa jeunesse au point d'être incapable de suivre les cours au collège. Sa mère, restée veuve de bonne heure, avait un précepteur spécial à la maison. Il ne passa au collège que les trois dernières années du cours: rhétorique et philosophie. Il avait seize ans lorsqu'il termina ses études classiques. Il prit la soutane en 1835 et fut envoyé comme professeur pendant trois ans au collège de Chambly, où il avait étudié. Selon la coutume du temps, il fit sa théologie pendant son professorat. Trop jeune pour recevoir le sacerdoce il fut attaché pendant trois autres années à l'évêché de Montréal en qualité d'assistant secrétaire. En 1840 les Sulpiciens ouvrirent leur Grand Séminaire et Mgr Bourget l'y envoya, mais le rappela bientôt pour le donner comme secrétaire particulier à Mgr de Forbin-Janson, qu'il accompagna pendant ses courses apostoliques à travers le Canada.

LA CAUSE DES RHUMES

Un rhume est réellement une fièvre, qui n'est pas toujours causée par la température, mais qui est due souvent aux désordres du sang ou au manque d'importants éléments nutritifs. Durant la transition des saisons les aliments gras sont essentiels, parce qu'ils engendrent la chaleur en enrichissant le sang, et en mettant ainsi le système en meilleur état de supporter les changements variés de la température. C'est pour cette importante raison que l'Emulsion Scott devrait toujours être prise contre le rhume, mais elle fait davantage—elle procure la force qui prévient la maladie.

L'Emulsion Scott contient les rares matières grasses de la nature qui donnent de la vigueur, si habilement fusionnées que chacune de ses gouttes est bienfaisante. Elle est exempte de toute drogue nuisible. Vendue dans toutes les pharmacies—produisez-vous toujours l'authentique. Scott & Bowne, Toronto, Ont. 15-28

Ecole de Chant

Diamondon de Montréal Succursale des Trois-Rivières 19 rue Du Platone. Tél. 483

ENSEIGNEMENT du CHANT Mêmes tarif qu'à Montréal Circulaires et renseignements envoyés gratis sur demande.

Excursion des colons

Mars à Octobre 1916 Pour Manitoba, Saskatchewan, Alberta et la Colombie Anglaise. Billets réduits de retour de seconde classe, seront en vente à tous les mardis de chaque semaine, à partir du 7 mars jusqu'au 31 octobre 1916. Les billets seront bons pour deux mois.

Pour plus d'informations adressez-vous à la gare rue Champlaine, ou au bureau en ville 178 rue Notre-Dame. D. CHENEVERT, agent.

Examinez nos Chaussures

et comparez-les aux autres, en qualité et pour les prix; alors vous comprendrez pourquoi nos clients sont si satisfaits. Nous avons les chaussures dans toutes les grandeurs, la largeur et de différents cuirs. Les chaussures à hausse de drap de fantaisie seront en vogue cette saison.

ARTHUR GUILBERT, 41 rue Du Platone Trois-Rivières.

Advertisement for Dominion Cartridge Co., Limited. Features an illustration of ducks and the text: "Le tir rapide aux canards", "Canuck", "la plus rapide de toutes les cartouches—vous inspire une réelle confiance et vous enlève tous soucis à propos de munitions."

Advertisement for Arthur Guilbert shoes. Features an illustration of a man in a suit and the text: "Examinez nos Chaussures", "et comparez-les aux autres, en qualité et pour les prix; alors vous comprendrez pourquoi nos clients sont si satisfaits."

WRIGLEY'S



Chaque jour, les "Wrigley Spearmen" visitent les cœurs, petits et grands, et leur portent

la gaité car ils sont rafraichissants, coûtent peu et procurent un réel bien-être.

Demandez le livre illustré en couleurs "Spearmen's Gum-ption Book" à

Wm. Wrigley Jr. Co., Ltd., Toronto, Ont., qui vous l'envoient gratuitement. Il est aussi amusant pour les grands que pour les petits.

Mâchez-en après chaque repas

Deux Saveurs



Fabrication Canadienne

Emballage hermétique

L'AGRICULTURE

Le Poulailleur de la Ferme

PAR ALEX SANTERRE.

NOURRITURE DES ADULTES

Nourriture.—Il y a évidemment plusieurs points importants pour assurer une réussite complète dans l'élevage des volailles, mais une nourriture appropriée est évidemment ce qui prime tout. Nous nous étendrons un peu longuement sur cette question que l'on considère souvent comme secondaire. C'est, en effet, en vain que vous aurez construit des poulaillers avec toutes les précautions hygiéniques possibles, que vous aurez établi des parquets vastes et bien aérés, qu'enfin vous fassiez régner partout la propreté la plus excessive; tout cela sera en vain, disons-nous, si la nourriture n'est pas ce qu'elle doit être ou si elle est mal distribuée.

Le premier but de toute nourriture est d'entretenir la vie et de réparer les pertes de faiblesse causées par la dépense journalière qui s'effectue sans arrêt. Mais entretenir seulement la vie serait une perte pour l'agriculteur parce que ses élèves ne produiraient rien, et n'augmenteraient ni en poids, ni en valeur; à la fin de l'année par conséquent, ils se trouveraient dans un état ni meilleur, ni pire qu'au commencement; la nourriture donnée aurait été ab-

sorbée en pure perte. Et quoi que paradoxal que cela puisse paraître, il y a donc plus de gaspillage à réduire la quantité de nourriture à la ration nécessaire que de la leur donner à satiété, mais il faut, bien entendu, que la nourriture soit appropriée à ce que l'on désire obtenir. En effet, si les composants de la nourriture n'amènent pas le résultat désiré, la plus grande partie sera dépensée en pure perte. Par exemple, si nous comptions sur une ample récolte d'œufs, il serait absurde de donner aux volailles une nourriture qui les poussât à l'engraissement car, comme on le sait, les poules grasses pondent beaucoup moins que les autres; d'un autre côté, si nous voulons les engraisser soit pour la table ou le marché, comme aucune poule possédée soit par la fièvre de l'incubation ou de la ponte ne prend bien la graisse, il faut forcément leur donner une nourriture riche en matières azotées (protéine), afin d'arrêter la ponte et de les amener à un état plus favorable à l'engraissement.

Il y a aussi la question de qualité et nous croyons qu'on la néglige trop. On suppose en général que tout peut convenir aux volailles, que ce soit bon ou mauvais, pourvu que ce soit bon marché. Les graines avariées que l'on donne d'habitude contiennent par rapport à leur prix bien peu d'éléments nutritifs et une livre de matière utile revient bien plus cher que dans les grains de bonne qualité.

Loi de nous l'idée de conseiller d'écartier de la nourriture des oiseaux de basse-cour les déchets de toutes sortes que l'on peut se procurer, aussi bien ceux de la cuisine, que ceux du moulin et de la ferme; nous engageons seulement à étudier leurs qualités, car il se pourrait que les volailles ne pussent assouvir leur faim au milieu même de l'abondance.

Certains éléments doivent se trouver dans chaque nourriture aussi bien pour l'homme que pour les animaux. L'homme malheureusement se laisse entraîner par ses goûts et paie par une santé délicate et par les maladies les écarts qu'il fait à cette règle. Les médecins déclarent que, si un enfant est nourri avec des éléments ne contenant aucun principe propre à la formation des os, cet enfant sera certainement d'une constitution très faible et la plupart du temps estropié.

L'étude des aliments nous montre que certains d'entre eux se composent en grande partie d'éléments (hydrates de carbone, matières grasses) propres à stimuler la chaleur naturelle du corps; d'autres contiennent surtout des phosphates et autres principes minéraux propres à augmenter le système osseux d'autres enfin ont en majeure proportion des matières (protéine, matières azotées) qui poussent à l'engraissement.

La chaleur interne est une chose nécessaire pour toute poule et développe principalement les organes de la reproduction et ceux qui produisent des œufs. Nous voyons ainsi la raison pour laquelle la poule est moins active en hiver qu'en été; une grosse portion du calorique retiré de la nourriture est nécessaire pour maintenir la température du corps à son degré

normal, et par suite du froid extérieur la déperdition étant plus forte qu'en été, beaucoup moins d'aliments calorifiques peuvent être attribués à la production des œufs, d'où tout naturellement une récolte moindre, pour ne pas dire nulle, pendant les grands froids. Une nourriture réchauffante et stimulante contenant des hydrates de carbone et des matières grasses est donc nécessaire pour augmenter la ponte pendant cette époque et aussi longtemps qu'elle ne sera pas trop échauffante, on la trouvera fort avantageuse.

Les matières azotées doivent surtout être recherchées pour les animaux que nous désirons engraisser. Les aliments contenant des phosphates (principes propres à la formation des os) sont indispensables pour obtenir des oiseaux aux squelettes robustes propres à faire de bons reproducteurs.

Le calcaire est nécessaire aux poudeuses pour la formation de la coquille des œufs.

Un aliment se composant d'une de ces matières à l'exclusion de toute autre, serait un aliment des plus détestables, si on le distribuait seul, et ne pourrait suffire à la nourriture d'aucun animal. Dans les produits que nous fournit la nature, tous les aliments dont nous nous sommes entretenus plus haut se trouvent réunis dans les proportions diverses dans chacun d'eux, la protéine demeurant toujours le véritable principe nourrissant ainsi que les matières grasses. Ce sont ces proportions qui forment les diverses qualités de tous les aliments; nous allons les passer rapidement en revue dans la nomenclature ci-dessous.

(A suivre)

COMMENT IL FAUT TRAITER ET ALIMENTER LES VEAUX

Dès la naissance du veau, optez entre ces deux méthodes, allaitement par la mère, ou allaitement artificiel soit au seau, soit au biberon. En effet, si vous choisissez la seconde, il est nécessaire de transporter de suite le nouveau-né loin de sa mère pour couper court aux instincts maternels de celle-ci. Autrement, vous courez le risque qu'elle ne se laisse pas traire facilement et qu'elle retienne son lait, voulant réserver à son veau. Par conséquent, ne le laissez pas sentir et lécher comme il convient; au contraire, qu'elle le fasse si elle doit s'allaiter. Ce sera le rôle du vacher de bien le sécher d'abord avec un bouchon de paille, puis avec un linge.

Lorsqu'il s'agit d'enlever le veau soit pour le destiner à la reproduction, soit pour en faire un boeuf, la méthode de l'allaitement maternel est incontestable la meilleure. C'est d'ailleurs la loi naturelle. Quels que soient les soins qu'on apporte dans la pratique de l'allaitement artificiel, obtient-on (ce qui est presque impossible) la même température constante qu'a le lait dans le pis, ne donne-t-on au veau que celui de sa mère, entretient-on les récipients ou les biberons dans un état méticuleux de propreté, les conditions sont différentes. Lorsque le veau tette, le lait pénètre dans son organisme directement avec le minimum de risques de contamination extérieure; il ne peut l'observer glougloument puisque le débit oblige de se livrer à un certain travail pour le faire venir; enfin on sait (ce qui n'est pas sans importance pour la digestion) que le lait est notablement plus riche en matière grasse à la fin de la tétée qu'au commencement.

Si en outre le jeune animal vit en liberté au pâturage avec sa mère il a la facilité de venir têter chaque fois qu'il en sent le besoin, et la fréquence de repas modérés lui assure une bonne et complète digestion, que facilite encore l'exercice qu'il prend à son gré. Ce sont des conditions autrement favorables pour le développement des muscles que celles qui résultent du régime de la stabulation permanente. Aussi l'éleveur a-t-il tout intérêt à faire naître les veaux d'élevage à l'époque où leurs mères peuvent être mises au pâturage.

Le veau bien séché par le léchage maternel, que vous avez encouragé en saupoudrant son corps avec de la farine ou avec du sel, dès que la mère se sera relevée, aidez-le, s'il a besoin, à se tenir lui-même sur ses jambes encore tremblantes, et dirigez sa bouche vers la mamelle. Il sait bien vite prendre ses trayons pour absorber le premier lait au colostrum, dont les propriétés laxatives, lui sont nécessaires pendant les premiers jours de son existence.

On ne saurait faire de meilleur calcul qu'en vendant son lait à ses porcs et à ses veaux, c'est-à-dire en faisant de l'industrie beurrière. Les sous-produits de

la beurrerie lorsqu'on les donne aux petits animaux, rapportent au sol une grande partie des éléments de fertilité qui lui ont été enlevés par les plantes consommées.

Ne plantons jamais d'arbres sans les tailler

Doit-on tailler les arbres en les plantant?

Oui, ne serait-ce que très légèrement. Plus ils sont forts, et hauts plus on doit diminuer la longueur de toutes les branches latérales. Les flèches seront respectées aux peupliers et autres essences analogues destinées à l'élever rapidement d'une façon conique.

Mais pourquoi tailler? C'est pour équilibrer la végétation aérienne avec la souterraine, c'est-à-dire qu'ayant supprimé lors de l'arrachage ou de la plantation une certaine longueur des racines, il est indispensable de diminuer d'autant l'envergure de la tête.

Qu'arriverait-il si l'on ne taillait pas? L'équilibre serait rompu; les organes respiratoires (les feuilles) étant en disproportion avec les organes nourriciers (les racines).

Il arriverait aussi que les yeux de la base de chacune des branches des arbres fruitiers ne se développeraient plus, dans les cerisiers, pruniers, abricotiers et pêchers surtout.

Et les jeunes plants forestiers? Il faut aussi tailler les plants à feuilles caduques, c'est-à-dire ceux qui perdent leurs feuilles l'hiver. Quant aux espèces mélèzes, pins noirs et autres résineux, plantons-les sans couper la moindre partie ni d'en haut ni d'en bas, attendu que les aiguillons qui continueront l'allongement des racines ne se trouvent qu'aux extrémités de ces racines et autre fin chevelu.

Certains vous diront peut-être qu'ils ont planté sans rien couper et qu'ils ont réussi, mais croyez-en ma vieille expérience, j'ai toujours mieux opéré en équilibrant les deux parties extrêmes des arbres.

AD. HANDCOF.

Distribution

DE GRAINS ET DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE PAR LES FERMES EXPERIMENTALES DE L'ETAT. 1916-1917

Conformément aux instructions de l'honorable ministre de l'Agriculture, il sera fait, au cours de l'hiver et du printemps prochains, des distributions de semences de grains et de pommes de terre de qualité supérieure, aux cultivateurs canadiens. La Ferme Expérimentale Centrale d'Ottawa fournira les échantillons suivants: blé de printemps (à peu près 5 livres), avoine blanche (à peu près 4 livres), orge (à peu près 5 livres), et pois de grande culture (à peu près 5 livres). Les échantillons de pommes de terre (à peu près 3 livres) devront être demandés à la ferme d'Ottawa, pour les provinces de Québec et d'Ontario seulement, et, à certaines fermes annexes, pour les autres provinces. Tous ces échantillons seront envoyés gratuitement par la poste.

Il n'est accordé qu'un échantillon de grain et qu'un échantillon de pommes de terre par chaque ferme. Comme notre réserve de semences est limitée, les cultivateurs feront bien de nous adresser leurs demandes de bonne heure. Probablement en retard seront les demandes reçues après décembre. Toute personne désirant avoir un échantillon devra écrire (français) au: Céréaliste du Dominion, à la Ferme Expérimentale, à Ottawa, pour qu'il lui soit envoyé une formule de demande.

J. H. GRISDALE

Directeur des fermes expérimentales du Dominion.

La Réponse

REVUE MENSUELLE D'APOLGETIQUE POPULAIRE

SOMMAIRE :

Lettre de S. G. Mgr Penon, évêque de Moulins, p. 257.—Un beau geste (E. Duplessy), p. 259.—Jouons aux proverbes (E. Duplessy), p. 263.—Les questionneurs (E. Duplessy), p. 266.—Un angoissant problème (E. Duplessy), p. 269.—Apologétique au jour le jour, p. 273.—L'obsession (E. Duplessy), p. 276.—Un prix d'encouragement!... (E. Duplessy), p. 280.—La prière du Pape et la prière des enfants (E. Duplessy), p. 283.—Saint Paul et M. Clemenceau (E. Duplessis), p. 286.

RHUMATISME

L'Elixir Anti-Rhumatique
du Docteur COMTOIS. Prix: \$2.50 la bouteille

Seule dépositaire aux Trois-Rivières: PHARMACIE NORMAND.

Pharmacie Normand - Seul agent

ATELIER: TELEPHONE 182

RESIDENCE: TELEPHONE 540

Chs Hamelin & Fils

Entrepreneurs

Chauffages à Eau Chaude, à Vapeur et à Air Chaud. Plomberie, Couvertures en Tôles et Gravois, Corniches en Tôle et Cuivre. Nous avons des hommes à toute heure pour réparations urgentes.

3 rue St-Olivier,

Trois-Rivières

L'eau purgative RIGA

GUERIT LA CONSTIPATION HABITUELLE

Les anciens se purgeaient souvent et vivaient vieux. Pourquoi ne pas profiter de leur expérience?

L'Eau Purgative RIGA assure la liberté des intestins — C'est la santé.

Souffrez-vous de mauvaise digestion? Avez-vous un gros rhume? Un verre d'Eau "RIGA" et tout ira bien.

L'Eau "RIGA" décongestionne.

L'Eau Purgative "RIGA" ne cause ni colique ni irritation. C'est le purgatif par excellence pour les familles. Excellent pour les enfants.

Hautelement recommandée, par la faculté de médecine.

EN VENTE PARTOUT
25 sous la bouteille

Les Marchands de la campagne pourront se procurer l'Eau de Riga chez tous les Marchands de gros des Trois-Rivières.

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL, Quc.

Succursales ou correspondants dans toutes les parties du Canada

CAPITAL PAYE	\$ 4,000,000.00
FONDS DE RESERVE	9,700,000.00
ACTIF au delà de	34,000,000.00

Bureau de Direction :

J. A. VAILLANCOURT, Ec. Prés., ALPHONSE TURCOTTE, Ec.
Hos. F. L. BEIQUE, Vice-Président, E. H. LEMAY, Ec.
Hos. J. M. WILSON, A. A. LAROCQUE, Ec.,
A. W. BONNER, Ec.

Opérations de banque en général :

Attention spéciale portée aux affaires par correspondance.
DEPARTEMENT D'EPARGNE: Des dépôts à partir d'un dollar sont acceptés et peuvent être retirés à volonté. L'intérêt sur ces dépôts est calculé au plus haut taux courant et payé deux fois l'an.
Département spécial pour dames.
Traités et mandats d'argent émis et négociables partout.
COMPARTIMENTS DE SURETE A LOUER: Grande commodité pour la sûreté des valeurs.

Succursales aux Trois-Rivières

RUE DES FORGES, LEON G. BALCER, gérant.
(Quartier Notre-Dame) rue Champflour J. Arthur Marchand, gérant.

P. L. Carignan Au delà de 50 ans d'existence E. D. Carignan

Fondée en 1865

Téléphone No. 16 & 134

O. Carignan & Fils,

IMPORTATEURS et NEGOCIANTS

Alimentations, Provisions, Farine, Poisson et Fruits

SPECIALITE : Bonbons, chocolats et biscuits.
Pains de fantaisie, 12 genres différents.

Gâteaux de la maison McWILLIAMS Limitée.

Reçus 3 fois par semaine.

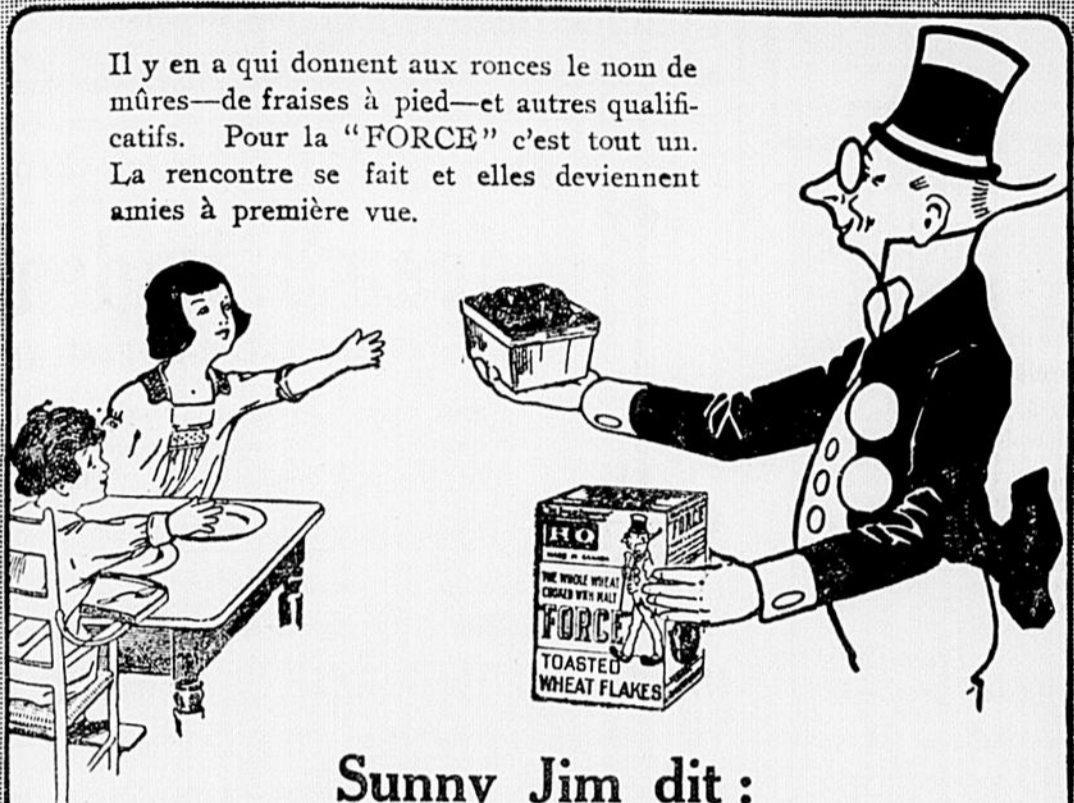
Liqueurs douces et Eaux Minérales de la célèbre maison J. CHRISTIN & Cie.
Bière de Tempérance et Cidre de Pommes (non alcooliques.)

24 et 26, Des Forges, Trois-Rivières

FORCE

avec des ronces
et de la crème

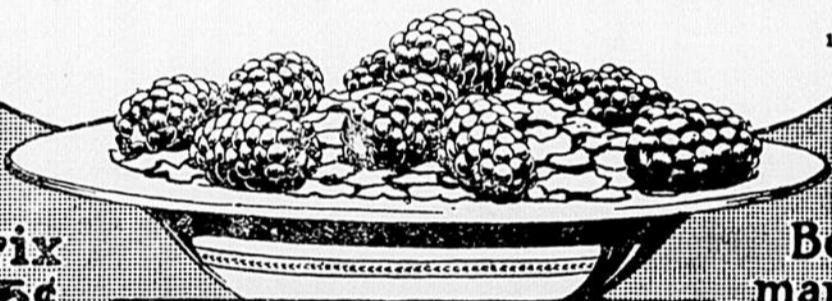
Il y en a qui donnent aux ronces le nom de mûres—de fraises à pied—et autres qualificatifs. Pour la "FORCE" c'est tout un. La rencontre se fait et elles deviennent amies à première vue.



Sunny Jim dit :

"Les ronces et la crème—la 'FORCE' et la crème—quelle que soit la combinaison, sont délicieuses par elles-mêmes, est vrai, mais faites-les figurer en mélange sur votre assiette à déjeuner et vous serez fier d'être en vie. Les grosses baies fraîches et exquis, et les flocons de blé rôti croustillants de la 'FORCE' au goût de noisette ont tout bonnement l'air d'avoir été créés pour aller ensemble."

La "FORCE" avec toute sorte de fruits, chaque matin de l'année, fournit un d'jeuner nourrissant des plus agréables.



Prix 15¢

Bon marché

Préparée par La Compagnie H-O, Hamilton, et en vente partout par les bons épiciers.

de les abattre comme des macaques. Un frémissement de joie fait onduler la masse de képis. Et du moment qu'il y a de l'allégresse dans les âmes françaises, il faut que les autres, là-bas, jettent du feu et du sang sur le rêve de nos troupiers.

Trois obus égarés piquent dans les talus et fauchent de leurs éclats la moitié d'une section. Il y a deux morts et neuf blessés qu'on relève. Qu'importe! ...

Le régiment vient d'envahir l'église trop petite: le reste demeure au dehors et, par le grand portail ouvert, regarde l'autel où deux pauvres cierges s'allument. Un séminariste s'est mis à l'harmonium et de sa belle voix de ténor entonne le cantique des espérances pacifiques, devenu le chant de guerre de tous ces jeunes et qui n'ont pas oublié le refrain si souvent chanté:

Nous voulons Dieu dans notre armée, Afin que nos jeunes soldats, En défendant la France aimée, Soient des héros dans les combats.

Et c'est un spectacle d'impressionnante beauté, de voir ce régiment qui a reçu le baptême rouge, crier sa foi, sous les voûtes de l'église où le prêtre-soldat, recueilli dans la sublime prière, implore le Christ pour tant de vivants aujourd'hui qui seront les morts de demain.

Au dehors, c'est maintenant le vacarme des bombes rugissant dans l'aube et s'acharnant contre un ennemi qui vient cependant de déposer pour un instant ses armes et fait trêve à la guerre.

Mais les fantassins ne bougent pas.

L'Allemagne sacrilège qui profane la faiblesse et massacre les temples catholiques est impuissante à troubler la prière de ces hommes qui sentent, au-dessus de l'avenir, planer l'alliance du ciel et de la patrie.

Et Duroy, dont les pantalons rouges dépassent la dentelle fanée de l'aube, récite, à la musique des canons, la prière consolante de l'oraison pour la paix.

Mais cette paix, chacun sait qu'il faut l'acheter par le sacrifice. La victoire est une chose sublime qu'on doit payer en immolations et en souffrances volontaires.

Et c'est pourquoi, tranquillement, avec le beau sourire des héroïques vaillances, les fantassins entendent la messe sous la volée des bombes.

Et pourtant le vacarme lointain s'apaise. Le silence de la campagne tranquille enveloppe de nouveau l'église où douze cents hommes immobiles écoutent le camarade leur parler de cette vieille foi chrétienne dont la douceur s'éveille en leurs âmes transfigurées.

Des mots magiques sonnent à leurs oreilles, chantent dans leurs pensées, touchent les fibres harmonieuses du cœur.

Et Duroy, dont les paroles ardentes aiguissent les courages et suscitent les énergies, jette au milieu de son auditoire frémissant, l'appel héroïque de Déroulède en terminant:

En avant, tant pis pour qui tombe La mort n'est rien, vive la tombe! Si le pays en sort vivant: En avant!

En avant! ce seul mot fait redresser les têtes. Le désir d'aller là-bas, où l'on meurt, agite les âmes et fait flamber les regards. Ce soir, il y aura, tout près de l'église, vers la ligne de la défense resserrée sur l'envahisseur, un régiment dont la terrible audace épouvantera les Allemands décimés par une charge légendaire.

En attendant nos troupiers chantent le "Credo", et sur la route, dans les vergers déserts, recommencent à pleuvoir les obus. Le bruit de la bataille se mêle sourdement à l'harmonie tranquille. Mais les voix de la guerre affirment les dogmes chrétiens que les bouches proclament et leur donnent un sens définitif et souverain.

"Je crois à la résurrection de la chair, de cette chair qui, près de nous, est broyée, déchirée, pantelante, taillée en lambeaux.

"Je crois à la vie éternelle dont les éclats d'obus, et les balles et les baïonnettes ouvrent le portique splendide et révèlent la beauté qui demeure."

Et la messe continue, au milieu du cliquetis des chapelets.

C'est fini. Le prêtre-soldat vient de tracer le grand geste de la bénédiction. La halte chez le bon Dieu est terminée et la marche va reprendre vers la bataille. On ajuste les sacs, on boucle les ceinturons; les fusils se redressent sur les épaules; le bruit des baïonnettes secouées sonne déjà comme un prélude de charge. L'idée de la guerre a repris ces soldats, et, depuis des semaines, vivent de l'unique pensée. Mais l'énergie est plus ardente et la vaillance doublée. Des signes de croix re-

vêtent les fronts et les poitrines de l'armure invisible que, tout à l'heure, les balles pourront transpercer sans amoindrir la résistance.

En route! après Dieu, la Patrie! Jamais troupiers français ne partirent si calmes à la rencontre de la mort. De l'autel, Duroy leur jette le dernier adieu, le salut de la foi qui rassure et de l'espérance "quand même".

Soudain, un fracas de tempête sur le toit du sanctuaire. La muraille ébranlée chancelle, et les pierres pleuvent d'en haut, de l'ogive disloquée, frappée à mort par la haine des barbares dont la rage lointaine poursuit inlassablement l'œuvre féroce contre les églises paisibles.

Au dehors, le rugissement des obus qui hurlent dans la tourmente, et, là-bas le grondement des batteries déchainées qui battent les campagnes d'alentour.

C'est une ruée en masse vers la porte, et l'on entend des voix qui clament:

—Ah! non! pas mourir comme ça! Les murailles du chœur sont ébranlées et oscillent avant la chute. Devant l'autel, Duroy demeure, toujours revêtu de la chasuble et il attend paisiblement que tous soient sortis.

Un lieutenant accourt, lui montre le danger qui le menace, puis voyant son obstination, veut presser l'emmenement de force; mais lui, s'obstine doucement:

—Non! non lieutenant, mon devoir —Comment, proteste l'officier, votre devoir n'est pas de vous laisser enterrer vivants sous ces murs.

Et le prêtre, alors, lui montre le tabernacle:

—Il est de sauver le Saint-Sacrement.

Et l'abbé se retourne pour reprendre les Saintes Hosties. Le fond du sanctuaire s'écroule et une poutre s'abat. Mais l'autel et le prêtre ne sont pas atteints. Ce ne sera pas long: la toiture s'effrite et la charpente fléchit. C'est l'affaire de quelques minutes. Vers la porte, cinquante voix lui crient:

—Sauvez-vous, Monsieur l'abbé, mais sauvez-vous donc... tonnerre!

Non! Il ne veut pas se sauver. Sa vaillance de prêtre lui inspire qu'il doit rester là et que la courage du soldat servira d'appui à l'héroïsme du sacerdoce.

Une pierre énorme tombe à ses pieds et le choc le fait chanceler. Le lieutenant, demeuré un peu en arrière s'élance pour l'arracher aux décombres, le croyant mort ou blessé. Mais déjà Duroy est debout, essayant vainement cette fois d'atteindre le tabernacle enfoncé au milieu des énormes débris de l'écroulement.

Et alors, on voit ce spectacle inédit, splendide et digne de fleurir une belle page de notre histoire guerrière: dix soldats qui sont accourus pour aider le prêtre à dégager le Ciboire.

—Attendez, Monsieur le Curé, on va vous donner la main pour le sortir de là, le Bon Dieu.

L'effort vigoureux de leurs rudes bras de tranchiers qui creusent tant de tranchées au sol des combats repousse les pierres neuves du temple qui sont devenues des ruines. Et lorsque Duroy, tremblant cette fois, mais d'émotion, retire le Saint-Sacrement et l'emporte, les ouvriers magnifiques du sauvetage divin s'agenouillent, inclinés sous la voûte croulante, sans souci de la mort suspendue à quelques mètres en l'air.

Puis, lorsque la tâche pieuse est terminée et que le lieutenant veut les entraîner au dehors, l'un d'eux, en souriant, lui montre la culasse de l'obus tombé sur les marches de l'autel.

De sa capote, il arrache un bouquet d'œillets qu'il a cueillis tout à l'heure dans un jardin abandonné. Tranquillement, il le place dans le vase que forme le débris du projectile brisé:

—Excusez, mon lieutenant. Deux minutes, que j'aie porté ça devant la sainte Vierge. Ça sera le souvenir du régiment.

RENE GAELL, ptre. Inf.

La Banque Provinciale DU CANADA.

(Incorporée par un Acte du Parlement en Juillet 1900.)

Siège Central : 7 et 9 Place d'Armes, Montréal, Canada

Capital Autorisé \$2,000,000.00. Payé et Surplus \$1,663,900.24

(AU 31 DECEMBRE 1914)

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président : M. H. LAPORTE, De la maison Laporte, Martin & Cie Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien
Vice-Président : M. W. F. CARSLBY, Capitaliste.
M. TANCREDE BIENVENU, Direct. The Lake of the Woods Milling Co.
M. G. M. BOSWORTH, Vice-Président "Canadian Pacific Railway Co."
M. ALP. RACINE, Prop. de la maison de gros "Alphonse Racine & Cie."
Monsieur L. J. O. BEAUCHEMIN, De la Librairie Beauchemin Ltée.
MARTIAL CHEVALIER, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien

Bureau de Contrôle pour le Département d'Epargne (Commissaires-Censeurs.)

Prés. : Hon. Sir A. LACOSTE, C. R. Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Prés. : Dr E. P. LACHAPELLE, Adminis. du Crédit Foncier Franco-Canadien
Hon. N. PÉRODEAU, Ministre Provincial.

BUREAU CHEF

Directeur-Gérant Général : TANCREDE BIENVENU. Secrétaire : A. GIROUX.
Inspecteurs : M. LAROSE, et A. TURCOT.

Informations Importantes.

Vous pouvez déposer vos argents remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an, les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, les 30 juin et 31 décembre de chaque année.

Les Fonds ou argent qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité (voir les noms plus haut.)

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) seront acceptés au Département d'Epargne.

Emission de Lettres de Crédit Circulaires, payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de Crédits commerciaux

SUCCURSALE AUX TROIS-RIVIÈRES,

J. D. PROULX, Gérant Local.

Tel. Bell 127. Bureau : 56 Des Forges

TELEPHONE BELL 481

CARTES POUR CADEAUX

Au Magasin d'un Seul Prix

Adolphe Fugère

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Nous venons de recevoir nos marchandises de printemps au complet: étoffes à robes, consistant en indienne, fil, crêpes, mousseline et broderie etc., tapis et prélatris.

Nous allouons un escompte spécial sur les marchandises d'hiver

AGENT POUR LES

Patrons PICTORIAL REVIEW, ainsi que corsos LA DIVA D. A.

UNE VISITE EST SOLICITEE

138 rue Notre-Dame,

Trois-Rivières

Pour journaux et magazines, allez chez

LAMOTHE et HÉBERT,

MARCHANDS DE

Tabac, pipes, cigares, cigarettes et articles de fumeurs

130 rue Notre-Dame Tel. Bell 284. Trois-Rivières

AU FOYER

LE PAPE

Il est le père auguste, il est le Chef commun Dont le monde chrétien est l'immense famille; L'autorité suprême à sa tiare brille, Et ses deux bras bénis sont ouverts à chacun.

Son amour se répand sur tous, comme un parfum, Lorsqu'entre ses enfants souffle un esprit hostile, Que le frère menace un frère ou le mutilé, Il pleure sur les deux et n'en rejette aucun.

Lui dont le siège sur la Justice se fonde, Lui dont le cœur est plein de tendresse profonde, Il propose une paix équitable et l'oublie.

Trop de sang fraternel sur la terre, Dit le Père, ici-bas par Dieu même établi! —Fils, que n'écoutez-vous cette voix salutaire...

ALBERT LOZEAU.

profondeurs du ciel. Un cri se jette et se prolonge, répété par mille voix:

—Feu de salve au coucou! Les canons se dressent, tous ensemble, du même élan, vers le vantage et, dans un crépitements qui déchire longuement le silence du matin clair, une volée de balles crible le rôdeur de l'azur qui chancelle, capote en avant, puis, les ailes brisées, s'effondre en un vallonn lointain, tandis qu'un immense cri de joie salue sa chute.

Mais le signal de l'avion a été compris. Les canons des Boches se mettent en colère et crachent leurs obus. Il en tombe à gauche, à droite et partout: quelques képis s'inclinent et des corps s'effondrent. Mais la troupe en marche s'avance dans l'ordre magnifique d'un régiment qui court au devoir.

Et soudain, le sabre du colonel tranche la brume légère qui monte des talus. C'est la halte, et tous, obéissant à l'ordre, demeurent immobiles et suivent du regard la mort qui passe et qu'ils défient de leurs yeux railleurs.

—Laissez-les grogner, dit le chef, montrant d'un geste dédaigneux l'horizon terrible... laissez-les gueuler;... nous autres, nous allons entendre la messe.

Duroy est là, qui suit la colonne à son poste de brancardier.

—Un prêtre de bonne volonté! demande le colonel.

Mon vaillant ami s'avance: —Présent.

Une église encore debout, se dresse sur la gauche, une église blanche presque neuve et dont l'ogive fleurit la campagne, avec ses murailles brillantes sans blessures.

—Qui veut entendre la messe? interroge l'officier supérieur.

—Moi... moi... moi...!

Les braves se lèvent, les mains s'agitent.

—Alors, tous... vous voulez tous prier Dieu qu'il nous rende plus vaillants pour démolir les Boches et qu'il nous donne le cœur

La messe sous les bombes

Il est six heures du matin. L'aube rouge révèle, à l'horizon, des ruines fantastiques où semblent pleurer des chers blessés à mort, spectres énormes de la douleur et de l'épouvante.

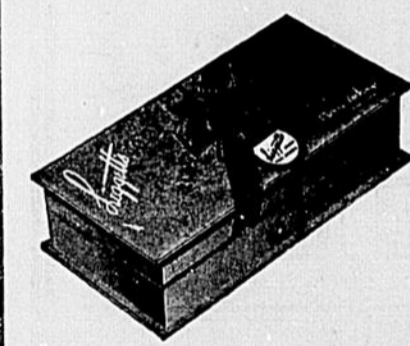
Soudain, au détour de la forêt hachée par la bataille d'hier, voici la vie qui se révèle. Ce sont les pantalons bleus de nos fantassins qui cheminent en chantant; l'inepuisable jeunesse de France qui accourt et se'n va combler les vides, les trous béants creusés dans la muraille vivante. Voici nos troupiers. Et rien qu'à voir les képis, la campagne redevient joyeuse. Les ruines sont moins lamentables et l'aube est plus dorée.

Quel tableau que ce défilé de nos soldats dans l'apothéose du soleil levant! Ils sont couleur de terre, cuirassés de boue, bottés d'argile rouge. Ils ont dormi dans les trous noirs des tranchées, le ventre creux, les pieds dans l'eau, n'ayant, au milieu des ténèbres, d'autre lumière que l'espérance de vaincre. Et c'est dans ce rayon qu'ils ont vu la beauté de vivre et la grandeur de mourir.

Et voilà les chansons gauloises qui éclatent et montent dans l'air comme des cris d'alouettes:

La tête à Guillaume
On l'aura, on l'aura!
La tête à Guillaume
On lui cassera!

Un aéroplane ennemi accourt à tire-d'ailes et les survole. L'oiseau de proie qui les guettait décrit de grandes orbes dans les



Chocolats de Liggetts

Le choix de l'homme qui est difficile au sujet de la qualité des chocolats qu'il donne.

Agent exclusif pour les remèdes **Rexall** et chocolats LIGGETTS

La Pharmacie Williams

20 Rue Hart,

Téléphone No. 1. Trois-Rivières



Cloches Bollée, de Orléans, (LOIRET) FRANCE.

Les cloches Bollée de Orléans (Loiret) France, sont les seules cloches montées sur des rouleaux d'acier (Rolling Barings) au Canada.

Accord parfait et tons garantis, sans retouches après la coulée. Montées Battant-Lancier et Retro-Lancier, nous garantissons la mise en branle d'une grande facilité. Ces cloches sont remarquables par leurs sons melleux et leur parfaite harmonie. Monteur Compétent. Plusieurs carillons en usage donnent pleine et entière satisfaction.

Importation directe de tous les Ornaments d'Eglises, Calices, Ciboires, Bronzes, etc. de l'une des plus grandes maisons: La Société Catholique des Ornaments d'Eglises de Paris, France.

Aussi Statues Religieuses, Chemins de Croix, en relief, en tous genres et en toutes matières, Plâtre, Carton Romain, Terre Cuite, Bois, Pierre, Marbre Bronze d'Art, Fonte de Fer, Zinc etc. MM. les Curés sont invités à venir visiter notre magasin. Spécialité: Or Français en feuilles pour décoration d'église, etc.

ARTHUR BEAUDOIN

Importateur et Seul Agent pour le Canada.

9 Rue Alexandre. Trois-Rivières

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin

Negociant en gros

12, Rue Des Forges, Trois-Rivières

SPECIALITE : —Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucreries, Chocolats, Jouets, Poupées et toiles de fantaisie.

Les conduites sont si bien finies avec de l'aluminium que la rouille ne peut affecter et qu'il n'y a pas de gaspillage de chaleur.

McClary's Kootenay

Avant d'acheter un poêle, laissez-moi vous démontrer comment le Kootenay économise du temps et du travail.

Vendu par **HENRI NOBERT.**

Tant vaut la femme tant vaut la ferme

"Vous voulez que le cultivateur sache distinguer ses terrains, raisonner ses labours, apprécier la valeur de ses engrais, le mérite de ses outils; c'est fort bien. Mais pour Dieu! soyez donc conséquent, et faites pour les filles ce que vous faites pour les garçons: elles sont dans l'exploitation, leur large part de besogne et de responsabilité".

Quand Pierre Joigneux, excellent praticien, agronome érudite, écrivit ces lignes, il avait en vue la création des écoles ménagères pour les filles comme pendant aux écoles d'agriculture pour les garçons. Il voulait faire comprendre que les jeunes filles rurales doivent être initiées aux multiples travaux qui leur incomberont plus tard lorsqu'elles se trouveront à la tête d'un ménage, vivant sur une exploitation agricole de quelque importance qu'elle soit.

Dans tous les métiers, un apprentissage est nécessaire et on ne se s'improvise pas plus ménagère ou fermière qu'on ne naît forgeron; c'est en forgeant qu'on devient forgeron, dit le vieux proverbe. Mais où et comment donner à notre jeunesse féminine rurale une instruction appropriée à ses besoins?

Nous n'avons que deux écoles catholiques où l'on apprend aux jeunes gens de langue française l'art de cultiver la terre et d'en retirer le maximum de produit, avec le minimum de dépenses. Nous avons trois écoles ménagères catholiques ouvertes aux jeunes filles de la campagne pour le développement de leur instruction

agricole, trois écoles françaises qui ont l'enseignement ménager comme base de leur programme.

1o. L'École Ménagère Agricole de Roberval, Lac Saint-Jean, P. Q. tenue par les dames religieuses Ursulines de Québec. Cette école ménagère, dit M. J. C. Chapais, est non seulement la première école ménagère fondée au Canada, mais encore elle a précédé la création d'écoles similaires ouvertes en grand nombre depuis, en Europe.

2o. L'École Normale classique-ménagère de Saint-Pascal, comté de Kamouraska, P. Q. Ses élèves peuvent aspirer au diplôme d'écoles primaires modèles, académiques, aussi bien que musicaux et ménagers. Elle est sous la direction des Dames Religieuses de la Congrégation-de-Notre-Dame.

3o. A Sutton, comté de Brome une école ménagère a été ouverte par les dames Religieuses de la Présentation avec un programme du genre de celui de l'École Normale de Saint-Pascal; quoique passablement modifié, ajoute M. Chapais.

Malheureusement ces écoles ne s'adressent qu'à une faible partie de la jeunesse rurale, à une infime minorité de filles privilégiées. Privilegiées, oui elles le sont, et doublement. D'abord, soit par l'aisance relative de leurs parents qui peuvent leur payer quelques années d'instruction spéciale, soit par les bourses qui leur sont attribuées par des faveurs, politiques ou autres. Privilegiées encore dans un cas comme dans l'autre, parce qu'au foyer familial il est possible de se passer de leurs services. Qui ne sait que par suite de la rareté de la main d'œuvre, en maints endroits, les parents

ne veulent pas, ou ne peuvent plus aussi facilement se séparer momentanément de leurs enfants. Le personnel de l'exploitation devenant insuffisant, tous les bras même les plus faibles, sont utilisés, surtout à l'époque des gros travaux.

Puisqu'il est si difficile d'obtenir des parents qu'ils se séparent totalement de leurs garçons ou de leurs filles, inspirons-leur de bonne heure dans nos écoles primaires, l'amour de la terre qui les a vus naître et montrons-leur les ressources que l'agriculture méthodique peut en retirer.

Selon M. J. C. Chapais, l'enseignement ménager aujourd'hui fait partie du programme d'instruction dans une cinquantaine de couvents de nos campagnes.

Une vingtaine de leçons aux plus avancées sur les soins du ménage, la cuisine, le jardin potager, la basse cour, la conservation du beurre, du lait, ne feraient certes pas une éducation complète, mais donneraient néanmoins aux élèves des connaissances solides, appropriées au besoin de la ferme. Que ne les donne-t-on partout!

Un certain nombre de nos écoles commerciales pour garçons entrent aussi dans le mouvement, si bien que les jeunes gens qui en sortent bientôt, développant peu à peu leurs connaissances agricoles et pouvant discerner à coup sûr les améliorations à réaliser, ne demanderont qu'à accroître le domaine familial; et ce n'est certes pas leurs compagnes, anciennes élèves d'écoles ménagères, qui les détourneront de la bonne voie dans laquelle ils s'engageront.

L'ordre, la paix, l'aisance régnant en maîtres dans leur foyer, ils ne seront jamais tentés d'aller chercher à la ville ce qu'ils possèdent si bien à la campagne.

(COOPERATEUR)

LES FERMES MODELES DU C. P. R.

Comme résultat de sa politique d'initiative en matière d'agriculture, la compagnie du Pacifique Canadien possède maintenant six magnifiques fermes modèles expérimentales qui lui ont coûté approximativement \$1,000,000; ce sont celles de Strathmore, Tilley, Brooks Cassils, Latham et Mixed Farms. En créant ces fermes, la compagnie n'avait pas seulement pour but d'approvisionner ses 500 wagons-restaurant des meilleurs produits possibles, soit de laiterie ou en matière de fruits et légumes, ceux qui ont voyagé sur les trains du Pacifique Canadien ont pu apprécier la haute qualité des aliments servis aux voyageurs, aliments provenant pour la plupart des fermes nommées plus haut, mais elle avait aussi en vue l'éducation des fermiers établis aux environs. En préchant d'exemple, c'était certainement le moyen d'enseigner aux colons, souvent sans beaucoup d'expérience, comment tirer le plus possible du sol en culture et comment obtenir les meilleurs résultats dans l'industrie laitière de même que dans celle de l'élevage. Les fermiers peuvent s'y procurer à termes faciles de paiement, des spécimens des meilleures races de bestiaux ou de chevaux et améliorer ainsi la qualité de leurs propres troupeaux.

Quoique de prime abord tout ceci paraisse avoir peu à faire avec le chemin de fer proprement dit, les autorités du Grand Transcontinental ne font pas moins preuve d'une grande sagesse en agissant de la sorte et le département des Ressources Naturelles, en favorisant le développement des districts agricoles, a peut-être plus fait pour promouvoir les intérêts du C. P. R., que tout autre département, car c'est après tout de l'agriculture qu'un chemin de fer tire ses plus grands profits. En aidant les colons de toutes manières, les directeurs ont compris qu'ils contribueraient à créer un courant d'affaires dont ils seraient eux qui en bénéficieraient le plus tôt ou tard.

CONSEIL DE VILLE

RAPPORT DES COMMISSIONS PERMANENTES.

ASSEMBLEE DU 14 SEPTEMBRE 1916

A une assemblée des Commissions Permanentes du Conseil de la cité des Trois-Rivières, tenue le quatrième jour de septembre, mil neuf cent seize, à l'Hôtel-de-Ville, à laquelle étaient présents: Son honneur le maire, L'Hon. J. A. Tessier, Président.

Messieurs les échevins.

O. Beaulac,
J.-H. Vigneau,
Robt. Ryan,
Arthur Bettez,
J.-N. Bourassa,

LA BANQUE NATIONALE

Fondée en 1860

CAPITAL \$2,000,000.00 RESERVES \$1,848,004.47

Capital autorisé.....\$5,000,000.
Capital payé.....2,000,000.
Réserves.....1,954,843.

SUCCURSALE A PARIS, 14 RUE AUBER

Nous attirons l'attention du clergé et du public voyageur sur les facilités que notre bureau de Paris offre au public. Nous émettons des Mandats de Voyages et des Lettres de Crédit Circulaires payables dans toutes les parties du monde.

Succursale aux Trois-Rivières, 157 Notre-Dame

Sous-agences à Maskinongé, Bécancour et Cap de la Madeleine.

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus, au plus haut taux courant. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle le service le plus effectif possible.

EMILE THIBODEAU, Gérant.

Tél. Bell 468

Résidence: 9 Plaisante
TEL. BELL 850

ANSELME DUBE

ENTREPRENEUR-GENERAL ET MANUFACTURIER

MANUFACTURE ET COUR A BOIS

Edifices publics, églises, couvents, collèges, villas, etc., etc.

Ma manufacture est une des plus considérables de la ville. Vous pouvez acheter chez moi à très bon marché et de très bonne qualité, toutes sortes de bois telles que: pin rouge de Californie, cèdre rouge, pin blanc, épinette, carton à murs "Bistopric" pour enduits ou tapisserie. Vous pouvez aussi sur demande, acheter à des prix absolument bas, les portes, les châssis, et les fixtures dont vous pouvez avoir besoin. Je suis en mesure de répondre à toutes commandes que l'on voudra me confier. Une attention toute particulière sera apportée aux ordres que je recevrai. Pour toutes autres informations, Adressez-vous à

No. 133 à 139 rue Bellefeuille, Trois-Rivières.
Demandez les prix ca vous paiera

laquelle a été convoquée par avis du greffier, en la manière ordinaire.

VOS COMMISSIONS ONT L'HONNEUR DE VOUS FAIRE RAPPORT:

1o. Une requête de F. Parent et autres demandant des lampes à arc sur la rue Saint-Olivier. Vu le rapport du chef de police, vos commissions suggèrent de laisser cette requête sur la table.

2o. Une lettre de C. Naud demandant une lumière sur la rue Sainte-Catherine.

3o. Vu le rapport du chef de police, vos commissions suggèrent de faire installer une lumière vis-à-vis le No 245 Sainte-Catherine, et faire enlever celle au coin de la rue Saint-François-Xavier sur la même rue.

4o. Vu un rapport du chef de police demandant l'autorisation de demander des commissions pour habilllements d'hiver pour ses hommes.

Vos commissions suggèrent d'adopter ce rapport.

5o. Une lettre de F. Lassonde, se plaignant de l'eau.

Vos commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

6o. Une lettre de la Chambre de Commerce transmettant une résolution concernant l'amélioration de la traverse de Sainte-Angele.

Vos commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

7o. Une lettre de la Chambre de Commerce demandant le pavage de la rue Sainte-Geneviève, entre Laviolette et Niverville.

Vos commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

8o. Une lettre d'Adolphe Pérusse réclamant \$18.00 de dommages pour retard dans la traverse du bateau, le 31 août, 1916.

Vos commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

9o. Une lettre de J. Boivin concernant le déplacement d'une plateforme servant à transporter la glace au marché-aux-denrées.

Vos commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

10o. Une lettre de l'Association des Zouaves demandant la remise de leurs taxes.

Vos commissions suggèrent de laisser cette lettre sur la table.

11o. Vos commissions suggèrent

d'autoriser l'ingénieur à remplacer la borne-fontaine au coin des rues Bonaventure et Cartier.

12o. Une requête de E. Bergeron et autres demandant un puits sur la rue Saint-Olivier.

Vu le rapport de l'ingénieur, vos commissions suggèrent d'accorder cette demande.

L'épargne

A l'occasion d'une réception des Prévoyants de l'avenir à l'Hôtel-de-Ville de Paris en 1913, Monsieur le Corbeiller, vice-président du Conseil Municipal, disait à l'égard des Prévoyants:

"Vous représentez la plus ancienne des qualités françaises, la plus persistante, la plus conservatrice; l'épargne. Epargne, vertu nationale qui est bien loin de l'avance et de l'égoïsme. Ce n'est pas la passion de térausier ni la peur de manquer, c'est la prévision prudente, consciente et avisée des vicissitudes humaines; la maladie, la mort, les révolutions, les guerres. Peuple de héros nous sommes, à de nombreuses heures, mais aussi peuple de fournis laborieuses et prévoyantes qui prennent après chaque catastrophe qu'elles ont pu traverser, grâce aux réserves, aussi vieilles que notre peuple lui-même, le nom quelque peu ironique de "bas de laine". Mais, n'en déplaise aux imprévoyants, c'est ce bas de laine qui a toujours sauvé la France. A l'heure qu'il est, c'est lui qui fait encore notre force, qui nous permet d'attendre notre heure et de nous imposer, malgré tout, à la considération de l'Europe."

Combien ces paroles sont prouvées vraies aujourd'hui, alors que l'épargne française est la seconde puissance qui porte la France à la victoire, ne cédant la première place qu'à la valeur et à l'héroïsme des admirables "Poilus".

Au milieu du tourbillon des dépenses effrénées où ils vivent, les Canadiens sont exposés à perdre ce trait de caractère français: la petite économie persévérante. Remercions les sociétés de Prévoyants qui en apprenant au peuple à épargner, font une œuvre nationale des plus importantes.

ANTONI LESAGE.

Promener ou bercer l'enfant ne guérira pas son mal.

L'enfant pleure parce qu'il souffre et ses douleurs sont causées soit par l'indigestion, la dentition difficile, les coliques ou d'autres maladies particulières à l'enfance. Vous le soulagerez immédiatement en lui faisant prendre quelques gouttes de

Sirop d'Anis Gauvin

POUR LES ENFANTS

Un remède précieux qui calme la douleur, guérit le mal et assure à l'enfant un sommeil naturel et réparateur. Les mères prévoyantes en ont toujours une bouteille à la maison.

EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.

Le Sirop Gauvin POUR LE RHUME

Soulage dès la première dose et guérit promptement. Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.

PRIX: 25 cts la bouteille.



Le Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE

Soulagent promptement. Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciatique, et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cents la boîte.

Venez voir nos meubles

ils prouvent par eux-mêmes leur beauté et leurs charmes. Cet ameublement ne convient-il pas à ajouter du confort à la plus belle des chambres? Demandez nos prix après avoir vu afin de ne pas trouver nos prix trop bas. Ne doutez pas—la qualité est de première classe.

JOS. GUILBERT, gérant
169a Rue Notre-Dame,
Tél. 741. Trois-Rivières

Philippe Beaudoin

TÉLÉPHONE BELL 419 ELECTRICIEN DIPLOMÉ

Jean B. Badeaux
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN

Installation de système d'éclairage, chauffage, moteurs, etc. Tous mes ouvrages ne sont payables qu'après l'inspection de la The C. F. U. A.

Réparations faites avec le plus grand soin.

Satisfaction garantie. BAS PRIX

Toujours en magasin toutes les fournitures électriques de première classe

187 Avenue Laviolette, Trois-Rivières

Librairie Charbonneau

Statues, bronzes, objets d'art, crucifix, articles de toilette, parfums, cadres, images, décorations, drapeaux, menus articles de tous genres, machine à écrire OLIVER.

Téléphone 302

189, rue Notre-Dame, Trois-Rivières

C. ROUETTE
Marchand de chaussures

187 Notre-Dame, Les Trois-Rivières

Chaussures d'automne pour dames et messieurs.

Seul agent de la "SLATER SHOE" pour hommes et "KINGSBURY" pour dames.

W. MICHELIN
MARBRIER

Marbre, pierre de taille, granit de toutes sortes. Outillage moderne.

SPECIALITÉ: Epitaphes et travaux de cimetière.

Avant d'aller ailleurs, venez nous voir ou écrivez-nous.

140, Rue des Forges, TROIS-RIVIERES.

TELEPHONE BELL 402

HENRI NOBERT
Marchand de Fer - et Quincailleries -

Trois-Rivières, - Qué.

Peinturez cette maison cet automne

Protégez-la contre les effets destructeurs de la neige et de la glace—épargnez-vous du temps pour le printemps prochain. Cela paie de peindre à l'automne. Mais pas d'erreur! choisissez la bonne peinture, celle qui donnera réellement à vos édifices la protection pour laquelle vous avez payé.

B-H "ENGLISH" PAINT

est faite d'après la formule que la science et l'expérience de plusieurs années, faite par des hommes du métier, s'accordent à proclamer la mieux appropriée au climat canadien.

Formule: 70% Blanc de plomb pur
80% Blanc de zinc
100% Peinture pure.

Elle contient 70% de vrai blanc de plomb B.B. de Brandram—dont la pureté est reconnue depuis plus de 100 ans—30% de pur blanc de zinc; elle combine ainsi dans des proportions convenables, le plomb et le zinc purs, de manière à produire une peinture parfaite. Vous ne courez aucun risque avec la peinture anglaise B-H. Ne manquez pas de l'acheter. Il y en a de moins chères, mais aucune n'est plus économique si l'on considère l'étendue de la surface couverte et la résistance à l'usage.

P. A. GOUIN,
TROIS-RIVIERES P. Q.

sont nos représentants. Voyez-les pour échantillons, prix et information générale.

BRANDRAM-HENDERSON LIMITED
MONTREAL - HALIFAX - ST. JOHN - TORONTO - WINNIPEG

RESULTAT DU CONCOURS

PROBLEME 21

Dans l'intérêt de ceux qui n'ont pas été assez heureux de gagner un prix nous publions par la présente le résultat du Concours "PROBLEME 21."

Cela n'a pas été une tâche facile pour les Juges d'en arriver à une conclusion, mais après sérieuse considération, les 93 prix ont été décernés.

Nous félicitons les gagnants et remercions sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à ce concours.

Nous donnons ci-dessous, copie de la décision des Juges

QUEBEC, Sept. 27 1916.

Aux Concurrents :

Les présentes attestent que, nous soussignés, ayant accepté la charge de Juges dans le concours annoncé par la maison P. T. LEGARE Limitée, Montréal, terminé mercredi, le 27 septembre 1916 ; après avoir examiné attentivement toutes les solutions reçues au "PROBLEME VINGT-ET-UN, décernons par les présentes le

Premier Prix à M. C. M. Garceau, Montréal.

Deuxième Prix à M. Georges S. Dorval, Ottawa.

Troisième Prix à Rev. F. Leot Michel, St-Vincent de Paul.

Quatrième Prix à M. Hector L. Phaneuf, Irberville.

Cinquième Prix à Mlle C. Pagé, Montréal.

Considérant que les cinq personnes ci-dessus nommées, ont, d'après nous, soumis les cinq solutions correctes et les plus attrayantes, dans l'ordre que les prix sont décernés.

Et aux QUATRE-VINGT-HUIT MEILLEURES REPONSES SUIVANTES un CHEQUE dont le montant varie de Trente-Cinq Piastres (\$35.00) à Cent Dix-Sept Piastres (\$17.00) suivant l'ordre de mérite ; ces chèques étant valables et acceptables à leur pleine valeur sur l'achat d'un Piano ou Piano Automatique neuf, au magasin de la maison P. T. LEGARE Limitée, Montréal. De plus, nous décernons à ces Quatre-Vingt-Huit personnes, UN COURS DE MUSIQUE DE DEUX ANNEES (100 leçons en français) de la Northwestern School of Music, Milwaukee, Wisconsin, T. S. A.

La liste de ces Quatre-Vingt-Huit gagnants étant un peu longue à énumérer ici, ils seront immédiatement avisés par la maille.

M. ALBERT GIRARD, Dépt. d'annonces "La Patrie."
 T. H. FRAZIER, Dépt. d'annonces "The Gazette."
 CHARLES HUDON, Gérant Molsons Bank, Maisonneuve.

P. T. LEGARÉ, Limitée

180 Amherst Dept. P. & H. Montreal

ont droit à nos meilleures félicitations.

Plus de 800 entrées réparties dans les différentes classes tant "animales" que de "l'industrie domestique" ont été demandées à M. le Secrétaire Jacob. Une somme totale de mille dollars votée par la Société d'Agriculture de ce Comté et divisée dans les différentes catégories d'exhibits, fut donnée en prix.

Notre marché public a fourni le logement requis pour l'installation des ouvrages de l'industrie domestique, des légumes et autres exhibits de ce genre.

Grâce à l'heureuse suggestion du Comité d'Organisation qui en a fait la demande à notre député au Fédéral, l'Hon. P. E. Blondin, lequel a bien voulu user de son influence auprès de qui de droit, nous avons eu l'honneur d'obtenir l'exposition des exhibits de la Ferme Expérimentale "Langelier", de Cap-Rouge. Cette installation de tout premier ordre, faite sous la surveillance de MM. Adhémar Belzile et A. Savard a beaucoup attiré l'attention de tous les visiteurs et, surtout, à beaucoup profité à nos bons cultivateurs MM. Belzile et Savard se sont rendus, avec toute l'amabilité possible, très utiles aux cultivateurs en leur donnant tous les renseignements demandés.

Nous apprenons avec plaisir, que "Le Comité d'Organisation de l'Exposition" a décerné un "Diplôme d'Honneur", spécial, à M. Langelier, Régisseur de la Ferme de Cap-Rouge, pour la supériorité de ses exhibits et le bon goût de son installation à notre Exposition. La Ferme Langelier mérite certainement cet honneur et nous en félicitons qui de droit.

Un vaste champ, à proximité de notre Marché Public, a été mis à la disposition des Membres du Comité d'Organisation de l'Exposition par M. Emile Frigon, pour l'exposition des différentes races animales. Une grande estrade a été installée au milieu du terrain, pour recevoir les juges les directeurs, les orateurs et les membres de notre fanfare.

A 11 heures, M. le président O. Mongrain, de la Société d'Agriculture du Comté, assisté de M. le Secrétaire Jacob fit l'ouverture officielle de l'Exposition et nous ont fait l'honneur, chacun, d'une brève mais magnifique allocution sur l'agriculture et ont été très écoutés, et applaudis.

L'hon. P. E. Blondin, Secrétaire d'Etat et Député de Champlain, dans un magnifique discours, nous a entretenus sur les devoirs de l'heure présente et sur le rôle que doivent jouer les cultivateurs dans les circonstances actuelles. L'hon. Blondin a été très écouté et applaudi.

Les Révérends Chanoine J. Bte. Grenier, curé de Saint-Tite, et Th. Joyal, curé de Saint-Stanislas, ainsi que MM. B. Bordeleau, M. P. P. pour Champlain, et J. A. Fortin, Agronome Officiel du Comté nous ont également très bien entretenus dans de magnifiques discours sur l'agriculture et ont été, aussi, fort applaudis.

Les membres de la Fanfare de Saint-Tite, sous la direction de M. Gilles Dessureault, Jr. et avec le concours de MM. Alfred Rivard, de Sainte-Genève, Eugène Saint-Arnaud, de Sainte-Anne et Matty Trotter, de Grand'Mère, ont admirablement bien réussi à nous faire entendre de la belle musique pendant tout le jour de l'Exposition et, surtout, dans la soirée dans un magnifique concert qu'ils nous ont donné sur la place de l'église.

Immédiatement après les discours d'ouverture, MM. les juges se sont mis à l'œuvre et se sont fort bien acquittés de leur tâche ingrate.

MM. les Juges qui ont été appelés à prendre part à cette Exposition furent MM. Poirier, M. V. des Trois-Rivières; J. A. Doré, de Lac aux Sables; J. A. Foley, de Saint-Ubal; Emile Bélanger, de Saint-Prosper; Sadotte Tessier, Sainte-Anne; Victor Gagnon, de Saint-Stanislas; Donat Baribeau, Sainte-Genève et J. A. Lanouette de Saint-Séverin.

A 3 heures et demie, un grand banquet fut donné dans la Salle de l'Hôtel-de-Ville, à MM. les Directeurs de la Société d'Agriculture, aux Juges, MM. les Curés du Comté, aux membres du Comité d'Organisation et aux nombreux invités. Pendant le banquet, M. le Chanoine J. Bte. Grenier, Ptre Curé de Saint-Tite nous a fortement intéressés dans un magnifique discours sur l'agriculture.

Le dit banquet, donné par MM. du Comité d'Organisation a été fort bien réussi grâce à Mme J. A. Landry qui en avait pris charge et à qui nous devons des félicitations pour ses talents culinaires. Le soir, vers les 8 heures, un grand feu d'artifice nous a été donné sur la place de l'église. M.

J. P. Emile Dessureault qui en avait la charge s'est fort bien acquitté de sa tâche et nous a révélé de véritables talents en pyrotechnie et nous lui devons des félicitations pour le succès qu'il a obtenu.

Nous sommes heureux d'ajouter que les élèves de notre Couvent sous la direction des Révérends Seurs ont fait un magnifique étalage de leurs travaux manuels. Ces travaux ont été fort admirés des visiteurs.

Grâce à la délicatesse de l'Hon. P. E. Blondin et de M. J. A. Labissonnière, de magnifiques prix spéciaux furent donnés aux méritantes qui ont exposé les plus beaux ouvrages.

Environ sept à huit mille personnes ont pris part à cette exposition, qui, aux dires des connaisseurs, est la plus belle que nous n'ayons pas eue dans le Comté de Champlain.

A MM. les Directeurs de la Société d'Agriculture, aux Membres du Comité d'Organisation et à qui de droit, nous offrons nos sincères félicitations.

G. Vu.

LOUISEVILLE

De passage au presbytère et dans leurs familles respectives ces derniers temps: MM. le Chanoine L. Lindsay, Prenissier du Chapitre de la Cathédrale de Québec, le Rév. Art. Savoie, curé de New-Bedford Mass. le Rév. A. Lavergne curé de Saint-Timothée, Rév. J. B. Grenier, curé de Saint-Tite de Champlain, Rév. A. Tousignant vicaire à Saint-Stanislas et le Rév. Jos Dampousse, vicaire de la Pointe du Lac.

Nous regrettons d'apprendre que le Rév. M. Horn. Béland qui a fait un court séjour au milieu de nous comme vicaire poste qu'il a dû abandonner pour cause de santé est en ce moment malade à l'Hôpital des Trois-Rivières, son départ a créé un regret universel dans notre population, tous ceux qui ont pu apprécier ses hautes qualités de cœur et sa grande dignité de caractère ont été grandement affligés de son départ. Nous espérons son prompt rétablissement et nous souhaitons la bienvenue à son successeur le Rév. M. Turcotte.

Les dernières cargaisons de miel, beurre et fromage du vapeur "Carolina" Capitaine Louis Dugré, ont été très considérables, un des derniers envois comportait 5000 lbs de miel etc. Ce vapeur rend des services très appréciables au commerce de cette ville et des environs en donnant beaucoup de facilité de transport à des prix relativement bas et très avantageux pour le public.

M. et Mme A. Clément sont revenus d'une longue promenade à Lowell Mass, Valleyfield et Montréal.

Mme Edouard Bourret est également revenue d'un voyage aux Etats-Unis.

M. et Mme Philias Auger étaient à Montréal la semaine dernière.

Le Dr. L. A. Plante à Québec la semaine dernière.

M. le Chevalier Max. Ferron de Joliette de passage en cette ville mardi dernier.

Mme F. Sansfaçon quitte notre ville pour aller demeurer à Montréal avec sa famille.

Le mariage de M. Hervé Pratte employé civil d'Ottawa avec Mlle Angeline Béland a eu lieu solennellement à 3 heures p. m. mardi et a été célébré par M. le Chanoine I. F. Béland curé de Maskinongé et oncle de la mariée. Les jeunes époux ont pris le train de l'après-midi pour leur voyage de noces; nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

RETOUR DE M. PLAMONDON AUX TROIS-RIVIERES

M. Arthur Plamondon, complètement remis de la maladie qui l'avait retenu à Montréal a maintenant repris ses cours et leçons particulières de chant.

M. Plamondon était à son studio des Trois-Rivières lundi dernier. Il y sera à l'avenir régulièrement les lundis et jeudis.

Les personnes désireuses de s'ins-

Phone 537 14, Des Forges

J. R. RENE

Successeur de RENE & DUPLESSIS

SEUL AGENT DE LA

Chaussures J & T Bell

pour messieurs et pour dames

Hurlburt Welt

pour enfants.

Des modes américaines— nous en ferons l'ouverture de la saison avec un choix très varié de toutes les dernières nouveautés de Paris et de New-York.

Nos modèles sont élégants et nous pouvons vendre nos chaussures à des prix très raisonnables.

Considérez cette annonce comme une invitation personnelle.

J. R. RENÉ

MARCHAND DE CHAUSSURES

14 rue Des Forges, TROIS-RIVIERES.

Magasin Moderne

GENEST & CLOUTIER

148 rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Tél. 155

Si vous êtes faibles et que vous ayez la grippe demandez le

Vin aux 3 Quinquinas Du Dr TWICK,

c'est le tonique par excellence et ce vin vous rétablira en parfaite santé. 75c la bouteille et 2 bouteilles pour \$1.25.

Remèdes patentés, Parfumeries, etc.

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. FREE BOOK on Patents sent from Great Agency for securing patents. Patents taken through Hunt & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A Specially Illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$5.00 a year, postage prepaid. Sold by newsdealers.

HUNT & Co. 361 Broadway, New York

crire pour son enseignement pourront le faire en n'importe quel temps par téléphone (No. 483) ou par lettre ou en personne au No. 19 de la rue du Platon d'où tous renseignements, circulaires, tarifs etc. leur seront fournis gratuitement sur demande.

Allons voir les marchandises d'automne chez Bondy & Beaulac, coin Bonaventure et Ste-Marie.

"Plus de Dyspepsie pour Nos"

Pas un membre de la famille ne souffrira d'indigestion, migraines, excès de bile, fermentation stomacale, etc. s'il en a pris quelques Tablettes Chamberlain pour l'estomac et le foie. Elles soulagent l'estomac et les intestins et donnent au foie une même activité et tonifient tout l'organisme. Prenez-les une fois et vous serez BIEN le matin. Chez tous les pharmaciens, 35c, ou par la poste de CHAMBERLAIN MEDICINE COMPANY, TORONTO 16

Tablettes Chamberlain

PROVINCE DE QUEBEC
 COMTE DE SAINT-AUBURNE
 MUNICIPALITE DE SAINT-ELIE DE CANTON

Les soussignés, électeurs municipaux, ayant la qualité voulue, de la municipalité de St-Elie de Caxton, dans le Comté de Saint-Auburne, demandent par les présentes, qu'il soit tenu un bureau de vote, aux termes de la section quinquième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909, pour décider si les électeurs municipaux de la municipalité adopteront ou non, en vertu et en exécution de la dite section, le règlement suivant, que nous soumettons, par les présentes, à leur adoption savoir:

"La vente des liqueurs enivrantes et l'attribution de licences en conséquence, sont, par le présent règlement, prohibées dans la municipalité de Saint-Elie de Caxton, en vertu et en exécution de la section quinquième du chapitre cinquième, du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec, 1909."

En foi de quoi, nous avons apposé nos seings aux présentes à Saint-Elie de Caxton ce vingtième jour du mois d'août en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent seize.

C. O. BARIBEAU, Ptre, Curé.
 J. Victor Philibert, Sec-Trés.

Alfred Landry (sa marque), Isale Samson (sa marque), Willie Allard, Joseph Gendron, Francis Gendron (sa marque), Maxime Villeneuve (sa marque), Majorie Lafrenière, Gilbert Grenier (sa marque), Adolphe Lafrenière (sa marque), Narcisse Blais (sa marque), Antoine Bellerive (sa marque), Adélaïde Lapolice (sa marque), Hercule La-certe (sa marque), Thomas Auger, Narcisse Auger, Arsène Hlofen, Sévère Guillemette (sa marque), Pierre Lafrenière (sa marque), John S. de Carufel, Thomas Grenier (sa marque), Patrick Garceau (sa marque), Adolphe Lafrenière, Ephrem Marcouillier (sa marque), Félix Béland (sa marque), François Philibert (sa marque), Euchariste Diamond (sa marque), Alphonse Lafrenière (sa marque), Alfred Bellerive (sa marque), Louis Lavergne (sa marque), Thomas La-certe (sa marque), Napoléon Martin, Louis Thibault, Amédée S. de Carufel, Odilon Grenier, Trelle Descoeurs, Napoléon Allard (sa marque), Hormidas Villeneuve, Israel Diamond, Joseph Philibert, (sa marque), Evariste Deschênes (sa marque), Elzéar Rivard, Amélie Guillemette, Johnny Grenier (sa marque), Arthur Philibert, Adélaïde Martin, Théo. Lamarre.

Je soussigné, Joseph Landry, Secrétaire de Saint-Elie de Caxton, déclare solennellement que les noms qui apparaissent au bas de la requête ci-jointe, sont les signatures des personnes ainsi nommées; que les dites signatures ont été apposées et données à la dite requête en ma présence, à Saint-Elie de Caxton, à la date mentionnée dans la dite requête, par les dites personnes elles-mêmes, que les dites signatures sont des électeurs municipaux de la municipalité de Saint-Elie de Caxton et ayant les qualités voulues au nombre de trente au moins.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle à la même force et le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de la loi de la preuve en Canada et j'ai signé,

JOSEPH LANDRY.

Je soussigné, Secrétaire-Trésorier de la municipalité de St-Elie de Caxton, certifie que la présente requête, avec l'attestation des signatures, m'a été remise le deuxième jour de septembre 1916.

J. VICTOR PHILIBERT, Secrétaire-Trésorier

Déclaré devant moi à Saint-Paulin, ce vingt-neuf août mil neuf cent seize.

A. BELLEMBRE, Commissaire de la Cour Supérieure District des Trois-Rivières.

Vraie copie, J. VICTOR PHILIBERT, Sec-Trés. C. M.

PROVINCE DE QUEBEC
 MUNICIPALITE DE SAINT-ELIE DE CANTON

Aux habitants et électeurs municipaux de la municipalité de Saint-Elie de Caxton.

AVIS PUBLIC

AVIS public est, par les présentes, donné par le soussigné Victor Philibert, Secrétaire-Trésorier.

Que la requête ci-dessus signée, comme il apparaît ci-dessus et demandant le règlement compris dans la dite requête, soit soumise à l'adoption des électeurs de la municipalité en vertu de la section quinquième du chapitre cinquième, du titre quatrième des Statuts Refondus de Québec 1909 m'a été délivrée et a été reçue par moi le deuxième jour de septembre 1916.

Qu'en conséquence, une assemblée des électeurs municipaux de la municipalité de Saint-Elie de Caxton aura lieu le dix octobre mil neuf cent seize à dix heures du matin à Saint-Elie de Caxton en la salle publique lieu des sessions du Conseil Municipal aux fins de tenir un bureau de vote dans le but de décider si le règlement soumis par la dite requête, tel qu'il apparaît ci-dessus, doit être adopté ou non, par les électeurs municipaux de cette municipalité. Donné à Saint-Elie de Caxton ce neuvième jour de septembre mil neuf cent seize.

J. VICTOR PHILIBERT, Sec-Trés. C. M.

Vraie copie, J. VICTOR PHILIBERT, Sec-Trés. C. M.

SPIRELLA

LE CORSET IDEAL

La plus flexible et la plus souple existant.

Garantie pour un an ne pas casser ni rouiller. Comme corsetière :

Mme M. L. LELADIER-CHASSE, 26-28-30, Rue Plaisance, Trois-Rivières.

offre comme par le passé à sa nombreuse clientèle et à toute personne désirant porter le célèbre corset "SPIRELLA" (fait strictement sur mesure) ses services, expérience de plus de six ans, tout à la disposition de toute personne portant un corset, enfants, adultes. Sur réception de lettres, cartes postales ou téléphone, elle sera heureuse de vous donner rendez-vous à votre commodité, pour vous laisser voir ses échantillons et faire connaître les qualités du corset (marque) "SPIRELLA".

Agence de la California Perfume Co. Salon d'ouvrages de fantaisie.

Chronique du Marché

Nous extrayons de la "Semaine Commerciale de Québec" le prix des denrées sur les marchés de Québec et de Montréal samedi dernier. Ces prix sont sensiblement les mêmes que ceux exigés sur notre propre marché, à peu de différence près. Ou du moins, il ne devrait pas y avoir un écart considérable. Quand il y a un écart considérable en plus, nous nous trouvons en face d'une situation anormale que les consommateurs devront faire disparaître.

LA SEMAINE A QUEBEC

Québec, 29 septembre 1916

Le commerce est encore des plus satisfaisants à Québec, cette semaine, les marchands de la campagne paraissant moins craintifs pour s'approvisionner en vue de la saison d'hiver qui approche. L'argent est abondant de sorte que le volume des ventes et la régularité des remises ne diminuent aucunement malgré les prix excessivement élevés. Le public consommateur a non seulement le droit, mais le devoir de faire tout en son pouvoir pour forcer les autorités à mettre un frein sérieux à la cupidité des spéculateurs, car c'est là qu'il faut chercher la vraie cause de la plupart des hausses dans le prix des denrées alimentaires surtout.

Le commerce des fruits et légumes se maintient toujours actif, ne perdant rien sous le rapport du volume des ventes ni sous celui de la régularité des remises. Les pommes de terre continuent leur mouvement à la baisse, se vendant cette semaine \$1.50 au lieu de \$1.60 la poche. Bien que la récolte soit inférieure à la moyenne en certains endroits, elle est bonne ailleurs et le prix en devra baisser encore. Les pommes fameuses n'ont pas fait jusqu'ici leur apparition sur le marché, mais cela ne devra pas tarder. Le raisin est assez abondant et aux mêmes prix que la semaine dernière. Les légumes du district, dont la récolte est superbe, ont fait diminuer les prix quelque peu. Les poireaux commencent à arriver et se vendent bien.

Le commerce des épicerie, grains et farines est actif comme toujours

en dépit de l'élévation déraisonnable des prix, pour plus d'une denrée. La farine ne baisse pas; pourtant le blé a subi une diminution de prix en ces derniers temps. Les produits de la laiterie commandent des prix élevés; le beurre se vend de 38c à 39c ainsi que les œufs; la rareté de ces produits suffit-elle pour expliquer ces hauts prix? Assurément non. La spéculation et les monopoles en sont la vraie cause déterminante.

MARCHE DE MONTREAL

Montréal, 27 septembre 1916

GRAINS ET FARINES

La demande a été plutôt faible pour l'exportation du blé, et les prix sont à la prime de 7c le minot. Il y a quelques demandes pour celui du Manitoba. L'avoine de l'Ouest s'est vendue 63c pour la No. 1 et 62½c pour la No. 2 et 61 3-4 pour la No. 3. L'avoine blanche d'Ontario et de Québec No. 2 s'est vendue à 61 1-4c et la No. 3 à 60½c.

Pour la farine, la situation s'est maintenue. Les prix sont montés de 20 c le baril. La patente de choix se vend à \$9.10 seconde à \$8.60 et la forte de boulanger à \$8.40. La demande est faible pour la farine de blé d'hiver qui est cotée de \$3.50 à \$3.65 le sac et de \$6.90 à \$7.20 le baril, pour la straight roller, et \$7.50 pour la patente de choix.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché du fromage a été plus actif et l'approvisionnement a augmenté.

On a reçu aujourd'hui 20,980 boîtes contre 17,478 il y a une semaine.

Le fromage blanc de choix, se vend 20 3-4c à 21 3-4c et celui de l'Est coté de 20½c à 20 5-8c.

On a reçu aujourd'hui 1181 paquets de beurre contre 1816 il y a une semaine. Le beurre de crèmerie de choix se vend de 36 3-4c à 37c No. 2 de 36 1-4c à 36½c No. 3 de 35c à 35½c et celui de laiterie 28c à 29c.

PRODUITS DE LA FERME

Le marché local des œufs a été

ferme; les prix ont subi une hausse pour les œufs frais de choix.

On a reçu 6172 caisses d'œufs contre 4116 la semaine dernière. On paie les œufs de choix 45c la douzaine et les œufs frais 38c les œufs No. 2 de 30c la douzaine.

Les patates nouvelles des Montagnes Vertes se vendent de \$1.45 à \$1.50 la poche au char et celles de Québec de \$1.25 à \$1.35.

Courriers

SAINT-TITE DE CHAMPLAIN

Nos bons cultivateurs du Comté de Champlain et de Saint-Tite, en particulier, ont droit d'être fiers de l'Exposition Agricole qui s'est tenue en nos murs, jeudi, le 21 septembre dernier.

Par une température idéale, privilège spécial de la Divine Providence en cette saison automnale, une foule de prêtres, de cultivateurs et d'industriels de ce Comté et des alentours, ont répondu à l'appel et sont venus assister à cette grande fête agricole organisée par "La société d'Agriculture du Comté de Champlain" dont MM. Onés. Mongrain et J. T. Jacob, de Saint-Stanislas, sont respectivement Président et Secrétaire-Trésorier.

Un comité de citoyens de notre ville et de la paroisse composé des MM. suivant ont prit charge de l'organisation pour l'embellissement de la fête, ce sont: MM. Zotique Allaire, Jr. Prés.; N. L. Auger, M. D. Maire de notre ville et Alfred l'Heureux, Maire de la paroisse, Vice-Présidents conjoints; J. J. Cloutier, N. P. Secrétaire-Trés., et J. P. Emile Dessureault, Assistant du Secrétaire-Trés et les Messieurs suivant comme Directeurs: MM. P. A. Marchildon; E. L. Marchand; J. E. Massicotte; Léopold Trotter; Urbain Brouillette; Elie Allard; Henri Trudel, Sr; Martial Massicotte; Ludger Richard; Jeffrey Perron; Narcisse Cossette; Amédée Dessureault; Amédée Dupuis et Philippe D. Carpentier.

Grace au dévouement de ces Messieurs tout a été prévu pour l'organisation de la fête et la réussite parfaite de cette exposition, que nous avions pour la première fois dans le nord de ce Comté nous prouve que le travail de ces organisateurs n'a pas été nul et qu'ils

ont droit à nos meilleures félicitations.

Le Sanatorium

20 années de succès

Le Sanatorium des Trois-Rivières assure à ses hôtes avec le confort moderne et le bien-être de chez soi, tous les traitements usités dans les Stations Thermales d'Europe et des États-Unis. (Vichy, Aix les Bains, Mont-Clemens, etc.) Bains électriques, Bains turcs, de lumière et d'air chaud, Bains d'eau minérale, Douches, Ozone, Rayons X, Massages, Gymnastique, etc.

Noursthenie, Rhumatismes, Diabète, Dyspepsie, Névralgies, Maladie des reins et de la vessie, Maladie des femmes, Intoxications par l'alcool, la morphine, etc. Eaux minérales naturelles radio-actives

Magnifique album illustré adressé gratis sur demande.

SANATORIUM, TROIS-RIVIERES, P. Q., Canada.
Téléphones : 181 et 534

Consultation de 1 à 4 et de 7 à 8 hrs p. m.
Consultation sur rendez-vous de 10 à 11 hrs a. m. Tél. 599.

Docteur C. A. Bouchard

CHIRURGIEN

Ancien Interne à l'Hôpital St-Joseph de Paris.
Membres de la Société Anatomique de Paris.
Chirurgie générale—Maladies des voies urinaires—Maladies des femmes
28, Des Forges. (En face du Marché) Trois-Rivières.

Bureau : Tél. 500. Résidence : Tél. 120

Docteur E. Buisson

DENTISTE

Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures
20 rue Des Forges, Trois-Rivières
(En haut du magasin 5, 10 et 15c.)

Téléphone Bell 058 Résidence 337

Dr J. H. BELAND

CHIRURGIEN-DENTISTE
2 a, RUE DES FORGES TROIS-RIVIERES
(Bloc Carignan)
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.
Dimanche sur engagements.

Bureau : Tél. 763. Res. : Tél. 206

Dr Eugène Bourgeois

CHIRURGIEN-DENTISTE
Bureau ouvert tous les soirs de 7 à 8 hrs
87a rue Des Forges, Trois-Rivières.

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A. LL. M.
Avocat
6, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD
AVOCAT
3 rue Hart, Tél. 640
Résidence : 17 rue St-Pierre.
Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON
Avocat
Bureau : Edifice Banque Hochelaga, Trois-Rivières

P. N. Martel, C. R. Fernand Quesnel
Paul Martel
Martel, Martel & Quesnel
16 Bonaventure. Tél. 61 Trois-Rivières

M. L. DUPLESSIS
Avocat
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65
Les Trois-Rivières

Frs Desilets Aug. Desilets
DESILETS & DESILETS
Avocats
25 - Rue Alexandre, - 25
Tél. Bell 511 Trois-Rivières

BRUNO MARCHAND
Avocat
86 rue Alexandre Tél. Bell 585
Trois-Rivières.

Téléphone : 825. Casier Postal 158
Résidence : 22
LEON LAJOIE, L. L. L.
AVOCAT

Bloc Lajoie, Chambres 1 à 4.
136 rue Notre-Dame, Trois-Rivières
Téléphone 12

PHILIPPE GERMAIN
NOTAIRE & C. C. S.
Cessionnaire du greffe de :
E. S. De Carufel,
Assurances contre le feu.

SAINT-TITE, P. Q.
Tél. Bureau 153 Tél. Résidence 453
Charles Lafond
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bureau : 15 Bonaventure.
Trois Rivières.

Bureau : Tél. 963 Résidence : Tél. 110
Ernest L. Denoncourt
ARCHITECTE
Bureau : 136 rue Notre-Dame.
Rég. : 51 rue Royale Trois-Rivières

Téléphone 720
JULES CARON
Architecte
69 St-François-Xavier,
Trois-Rivières.

NOTAIRES

Boîte de Poste 154 Tél. 255
J. A. LEMIRE, LL. L.
Notaire

Cessionnaire des Greffes des Notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert Assurances et Argent à Prêter
40 Alexandre (Coin Hart) Trois-Rivières

Telephone 491
J. A. TRUDEL
Notaire
Argent à prêter. Agent d'Immeubles.
Coin Hart et Alexandre,
Bureau : 36 Alexandre, 3-Rivieres

Téléphone 970
Dr R. BEAUDRY
Médicin-Chirurgien
Ex-interne à la Maternité et à l'Hôtel-Dieu de Québec.
Rég. 72 Ste-Julie, Trois-Rivières

Courrier de la Cité

Mlle Blanche et Germaine Beaudry sont allées en promenade à Montréal, où des amis les attendent. Nous leur souhaitons un agréable séjour.

La famille Genest Labarre a la profonde douleur d'annoncer la perte d'un de leurs membres dans la personne de Clovis Genest Labarre, décédé à l'âge de 74 ans, le 16 septembre. Le service fut chanté le 18. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à cette cérémonie. Les porteurs étaient MM. A. G. Labarre, Ern. G. Labarre, Joseph Labarre, Iréné Labarre, Anthime Valois, B. Desaulniers.

Pendant la messe on fit une quête. Il y eut des messes aux autels latéraux.
Nous offrons nos sympathies à la famille éplorée.

M. et Mme Ernest Doucet ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un garçon, qui porte les noms: Jos. Henri Léon. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Cyrène.
Le 22 septembre, eut lieu la messe des Anges de Lionel Normandin, enfant bien aimé de M. et Mme Wilbrod Normandin. Il était âgé de 5 ans. Julien Lapointe, Ubald Lajoie, Réal Lacoursière, A. Déco-teaux étaient porteurs de la petite tombe. Du haut du ciel ce petit enfant veille sur sa famille.

DECES:—Dame Alphonse Duval décédée le 29 septembre.
Les funérailles eurent lieu à la cathédrale mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

NAISSANCE:—L'épouse de M. Jules Vachon, capitaine, Poste No. 2 est l'heureuse mère d'un fils baptisé le 1er octobre, sous les noms de Jules Arsène Ange-Aimé, Parrain et marraine M. Arsène Pélessier, et Mlle Yvonne Moreau, tante de l'enfant

Nous apprenons que MM. Bellefeuille & Trépanier ont obtenu le contrat pour la construction de l'Académie St-Bernard, à Shawinigan Falls. Nos félicitations.

Mlle Anna et Lydia Rheault, de Manchester, N.-H., étaient en visite au commencement de la semaine, chez leur oncle M. Onésime Rheault, de cette ville.

LONGUE PROMENADE

Mlle Cordélia M. Quesy, de Fitchburg, Mass, vient de terminer heureusement un long voyage au Canada. Durant son séjour elle visita Sainte Anne de Beaurép, Québec, Lac Saint-Jean, Normandin, Albanel, Saint Prosper de Champlain, Proulxville et Saint-Tite. Accompagnée de Mme Maximin Lefebvre, elle visita aussi Trois-Rivières et le Cap-de-la-Magdeleine.

Au cours de ses multiples pégrinations, Mlle Quesy fut marquée de Joseph Clément Bernard, enfant de Emile Fraser, avec M. Aristide Lefebvre comme parrain. M. Lefebvre est cousin de l'enfant, et Mlle Quesy, petite-cousine.

LA CROSSE AUX TROIS-RIVIERES

NATIONAL vs SHAMROCK

Le National et le Shamrock seront samedi prochain, le 7 du courant, les hôtes des Trois-Rivières.

Les champions et les ex-champions sont attendus avec anxiété par tous les sportsmen, et ils sont nombreux, de la cité Laviolette.

Ce sera la plus intéressante joute de crosse jamais vue aux Trois-Rivières.
Une excursion de Grand-Mère et de Shawinigan amènera aux Trois-Rivières une foule considérable de spectateurs.

Les citoyens des paroisses environnantes peuvent profiter des taux réduits de fin de semaine, et se procurer l'avantage de voir une belle joute de crosse, à peu de frais.

Connaissant la valeur des deux clubs aux prises les organisateurs ont droit de s'attendre à un superbe succès.

Les meilleurs compteurs de la ligue N. L. U., seront sur le terrain: Lalonde, Pitre, Roberts, Egan, etc.

Les travaux d'embellissement à l'évêché se poursuivent régulièrement. On travaille actuellement à poser les assises du portique, dont le poids total dépassera vingt-cinq tonnes.

De nombreux trillaviers, au nombre desquels se trouvait M. le Chanoine J. Massicotte, curé de la cathédrale, sont allés à Québec hier, grossir les rangs des ligueurs antialcooliques, qui devaient rencontrer sir Lomer Gouin au sujet de la prohibition provinciale.

50 hommes demandés. On demandait 50 hommes pour travail à Shawinigan Falls. Bons gages. S'adresser à BELLEFEUILLE & TRÉPANIÉ, à Trois-Rivières ou à Shawinigan.

SAINT-PHILIPPE

MARIAGES:—Le 2 octobre, M. William Lamy, à Mlle Marie-Anne Graziella Milot. Témoins: MM. Joseph Lamy, frère de l'époux, Arthur Milot, père de l'épouse.

Le 3 octobre, M. Arthur Plourde à Mlle Dorilla Blais. Témoins: MM. Eugène Plourde et Pierre Blais, frères des époux.

In mémoriam:—Lundi, un service a été chanté pour le repos de l'âme de Wilfrid Champagne, fils de M. Noé Champagne, blessé le 15 septembre à la bataille de Courcellette et décédé le 21 du même mois, à l'âge de 21 ans.

FEU JOSEPH MICHAUD
Mardi, le trois courant, est décédé à l'âge de 65 ans, Joseph Michaud, époux de dame Philomène Dupont.

Le service et la sépulture auront lieu vendredi à 9 heures. Les parents et amis sont respectueusement invités.

Nos plus vives sympathies à ces familles en deuil.
R. I. P.

Courriers

ST-LOUIS DE CHAMPLAIN

On annonce pour bientôt le mariage de notre populaire maître de Poste, Ernest Marchand, à Eva Lacroix de cette paroisse.

Nous avons appris avec plaisir que notre député au fédéral, l'honorable P. E. Blondin, secrétaire d'Etat, était opposé à la conscription. En cela, il représente bien les sentiments des électeurs du Comté de Champlain.

Mardi le 3 eut lieu au presbytère une conférence ecclésiastique.

DECES:—Vendredi le 24 en cette paroisse a été chanté le service de Eva Dubé, fille de David, décédée

à l'âge de dix-sept ans après une courte maladie.

La jeune défunte, excellente fille et bonne chrétienne a été victime de son dévouement et de sa grande charité. Aussi mérite-t-elle l'hommage de notre plus vive admiration.

Etant allée soigner une de ses sœurs, morte la semaine dernière au Cap de la Madeleine, des fièvres typhoïdes, Eva revint chez elle atteinte de la même maladie et qui la conduisit au tombeau. Deux autres membres de la famille sont aussi gravement malades. Nos sympathies à la famille.

YAMACHICHE

A Yamachiche, le 3 octobre, on conduisit à l'église, dans un blanc cercueil, le corps de Cécile Lamy, fille bien-aimée d'Antoine Lamy et de Virginie Ferron, décédée à l'âge de vingt-trois ans. Un long cortège de parents et d'amis suivait le joli cercueil, et l'émotion paraissait sur toutes les figures; vingt-trois ans, c'est si jeune pour mourir!

Cécile avait passé sa jeunesse au couvent d'Yamachiche; elle venait à peine de terminer ses études, quand elle sentit les premières atteintes d'une terrible maladie qui avait déjà moissonné plusieurs membres de sa famille: la tuberculose.

D'abord elle espéra bien enrayer la maladie, car pendant toutes ses études sa santé avait été excellente. Mais quand elle vit que rien ne pouvait arrêter le progrès du mal elle tourna sans regrets ses regards vers le ciel.

Certes elle eut aimé paraître dans la bonne société, car elle sentait instinctivement qu'elle pouvait y briller; mais ayant gardé toute la pureté de son âme, elle comprit vite qu'il valait beaucoup mieux aller briller dans la société des anges, et dès lors elle cessa de demander sa guérison.

Etant enfant de Marie, elle se réfugia dans les bras de sa mère du ciel, et elle demanda la faveur de mourir un samedi.

Le révérend Père Mathieu, dominicain, était à Yamachiche pour prêcher une retraite aux Enfants de Marie, elle désira le voir; et quand il fut près de son lit, elle lui dit avec conviction: mon père, ne demandez pas ma guérison, mais demandez que je meure samedi prochain.

Le bon père lui répondit: Il vaut mieux que votre vie se prolonge un peu. Vos compagnes vont entrer en retraite, et elles prient beaucoup pour vous. Elle se résigna.

La retraite des Enfants de Marie eut lieu, et au dernier jour de cette retraite, un samedi, elle expira.

Mardi, quand le cortège funèbre arriva vis-à-vis l'église, les compagnes de Cécile, en robes noires, mais en voiles blancs, étaient là pour la recevoir. Elles marchèrent devant le cercueil, et après la cérémonie de la levée du corps, elles la suivirent dans l'église, et se placèrent dans les banes, chaque côté du catafalque. A la fin du service, elles chantèrent un beau cantique qui fit couler bien des larmes.

L'église d'Yamachiche avait revêtu sa grande et belle parure de deuil, mais les voiles blancs des Enfants de Marie firent penser à ce ciel où tout est purté.

Le service fut chanté par M. l'abbé Avila Ferron, oncle de la défunte. M. l'abbé Avila Ferron servait comme diacre, et M. l'abbé Lappin comme sous-diacre.

M. le chanoine Caron et M. l'abbé Raoul Lamy dirigent des messes aux autels latéraux.

Les Enfants de Marie suivirent leur compagne jusqu'au cimetière. Vingt-trois ans, c'est bien jeune pour mourir, mais ce n'est jamais trop jeune pour aller au ciel.

Remarquons au milieu de nombreux assistants MM. Edmond Ferron, Octave Ferron, Yamachiche Dr. Wilbrod Ferron Nérée Ferron, Saint-Paulin, Elzéar Ferron Grand-Mère, tous oncles de la défunte.

Zéphirin Lamarche, ingénieur de la cité des Trois-Rivières. Les docteurs Bellemare et Beauchemin de Yamachiche et un grand nombre d'amies de Maskinonge et des Trois-Rivières étaient venues rendre un dernier hommage à la dépouille mortelle de leur amie.

Les familles Perron et Lamy remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie, dans la dure épreuve dont Dieu a voulu les affliger.

POINTE DU LAC

FEU THEODORE GARCEAU
LE 26 SEPTEMBRE

Mardi matin dernier, s'éteignait dans la paix du Seigneur, à l'âge avancé de quatre-vingt-six ans, M. Théodore Garceau. Quoique c'était un bon père pour tous ceux qui l'entouraient. Il était d'une charité remarquable, n'ouvrant

la bouche, que pour vanter le mérite des personnes qu'il connaissait. Après une vie de bien, de dévouement, et de piété, Dieu l'appela à lui pour déposer sur son front la couronne si bien méritée. Il conserva sa lucidité d'esprit jusqu'aux derniers moments, reconnaissant tous ceux qui venaient le voir et se montrait spécialement intéressé, à la vue de ses petits neveux et nièces, auxquels il avait prêté tant d'attention pendant sa vie. Il faisait la communion fréquente, et récitait son chapelet tous les jours, aussi Dieu le récompensa par une mort douce, tranquille, et sans remords. Il eut le bonheur d'avoir très souvent à son chevet, les représentants du Seigneur, et les religieuses, dont une, était sa nièce, qui, tout en priant recueillait ses derniers soupirs.

M. Théodore Garceau, vivra pour toujours dans le souvenir de ceux qui ont eu l'avantage de le connaître, et surtout de l'aimer.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, matin à 8½ heures dans l'église de la Pointe du Lac, au milieu d'un concours de nombreux parents et d'amis. L'église, avait pour la circonstance revêtu ses plus beaux ornements de deuil. Il laisse pour déplorable sa perte, deux sœurs, Mme Eugène Rivard, de la Pointe du Lac, et Mme J. Toupin de Fall River; en outre plusieurs neveux et nièces, résidant à Sherbrooke, Coaticook, Rockland, Magog, Grand-Mère etc.

Que l'âme de celui qui git dans la tombe repose en paix par la miséricorde de Dieu.
R. H. R.

SAINT-BONIFACE

Le 21 du mois dernier, avait lieu à Saint-Barnabé, l'Exposition Agricole pour le comté de Saint-Maurice. Ce fut une véritable exposition comme doit l'être une exposition de ce genre. Si les amusements y manquaient, du moins les choses utiles aux cultivateurs et aux amis de l'agriculture y étaient en abondance. Nous avons eu là, la preuve que beaucoup de cultivateurs du comté, font de la bonne besogne et savent cultiver leur ferme d'une manière intelligente. Mais il est à regretter que les paroissiens de Saint-Boniface, n'aient pas exposé leurs produits, en plus grand nombre. Cependant, nous sommes heureux de féliciter M. Evariste Pellerin, maire de la paroisse et préfet du comté, qui a su nous faire honneur, en remportant vingt prix, sur les vingt animaux présentés à l'Exposition. Nous lui devons une mention spéciale pour ses reproductions et ses vaches laitières Ayrshires. M. Pellerin a vu là, son travail récompensé; et ceci devrait servir d'exemple aux autres cultivateurs.

Dimanche le 1er octobre, eut lieu en notre église, la première communion solennelle des enfants: ils étaient au-delà de soixante-cinq. Ce fut imposant et pieux, lorsque on les vit, en bon ordre, s'approcher de la sainte table. Le bon Jésus a dû se donner avec plaisir ce jour-là, à ces jeunes de la première heure. Lui qui disait: "Laissez venir à moi, les petits enfants."

Aux vépres ils renouvelèrent les promesses de leur baptême, lues au nom de tous par M. Hector Bourassa. Les petites filles déposèrent ensuite leurs couronnes aux pieds de la Sainte Vierge en chantant:

Prends ma couronne,
Je te la donne;
Au ciel n'est-ce pas,
Tu me la rendras!

et Mlle Alida Beausoleil, lut la consécration à la Sainte Vierge. Après les vépres, M. le Curé Héroux distribua quelques récompenses aux enfants qui avaient le mieux mérité au catéchisme; nous mentionnerons M. Jean-Marie Loupré; Mlle Marie-Jeanne Desco-teaux, Eugénia Gélinas et Lucienne Ricard; et tous reçurent immédiatement leurs diplômes d'instruction religieuse.

MASKINONGE

MARIAGES:—A 6 heures, lundi matin, M. Joseph Jacques, employé civil de Montréal à Mlle M.-Anne Lafrenière de cette paroisse.

A 8 heures le même jour, M. Alphonse Dupuis, cordonnier de Saint-Barthélemi à Mlle Julia Tru-

VETEMENTS pour DAMES

Robes en soie, satin, lainage, toilette pour thé, mantes d'opéra, blouses unies et de fantaisie nettoyées d'après notre procédé de nettoyage à la française et retournées avec toute leur souplesse naturelle et la richesse du tissu de couleur.

La Teinturerie Gonthier

(FERD. BELLEFEUILLE, Successeur)

230 rue Notre-Dame, Tél. Bell 331 Trois-Rivières

4% D'INTERET PAYE SUR DEPOTS 4%

Argent à prêter.

Stocks et Obligations achetés comptant, sur marge ou sur notre système de paiement partiel.

KEATING & McRAE

AGENTS DE CHANGE

Fil télégraphique privé avec Montréal et New York



Avez-Vous un Téléphone sur Votre Bureau?

Ou bien, quand vous avez à recevoir ou à envoyer un message téléphonique, êtes-vous obligé de quitter votre pupitre, de traverser la pièce, et d'interrompre le travail de quelqu'un en vous penchant sur son épaule.

Toute personne occupant un pupitre devrait avoir un téléphone à la main. Par ce moyen vous augmenterez la valeur de vos services; la perte de votre temps et de votre énergie se trouvera diminuée, si vous insistez pour qu'on place sur votre pupitre un téléphone qui fera partie de vos instruments de travail.

Les postes additionnels reliés à un réseau privé, ne coûtent que quelques sous par jour.

Pourquoi n'examinez-vous pas aujourd'hui votre service téléphonique?

La Compagnie Canadienne du Téléphone Bell



Telephone 450

Arthur Spénard,

(Successeur de Gravel & Spénard

AGENT de COURTIER

D'ASSURANCE

No. 51 Du Platon Trois-Rivieres

Avis Public

AVIS est par la présente donné que samedi le 7 octobre 1916, je procéderai au lavage des matras-tuyaux et des entrées de services de l'aqueduc.

A cette fin j'invente tous les citoyens à se faire une provision d'eau suffisante pour l'après-midi, parce que à une heure précise commencera le lavage; en conséquence je vous invite tous à tenir ouverts tous vos robinets depuis une heure jusqu'à quatre heures de l'après-midi.

Au cas d'incendie veuillez tous fermer vos robinets afin d'établir une pression suffisante pour combattre l'incendie.

Par ordre,

ZEPHIRIN LAMBERT,

Ingénieur de la Cité

Bottines pour les Elegantes

Les dames et demoiselles cherchant une jolie chaussure fabriquée avec un cachet distinctif et un prix populaire feront bien de nous rendre visite. Malgré la grande hausse des cuirs nous avons des chaussures à la dernière mode, depuis le petit No. 1 jusqu'au grand No. 6, talons nouveaux, à lacets, à boutons, hauteur 7 à 9 pouces, à partir de \$3.00 jusqu'à \$7.00.

Le magasin qui sert bien sa clientèle

Mineau & Cloutier

Agents pour la chaussure RIDEAU pour hommes et LA MARSEILLAISE pour femmes.

491 rue St-Maurice,

Trois-Rivières

